
AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551
7844

Website: www.africa-union.org

CONSEIL EXÉCUTIF

Vingt-septième session ordinaire

7 - 12 juin 2015

Johannesburg (AFRIQUE DU SUD)

EX.CL/895 (XXVII) i

Original: anglais

**RAPPORT DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF SUR LES QUESTIONS
ADMINISTRATIVES, BUDGÉTAIRES ET FINANCIÈRES**

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone: 011-551 7700 Fax: 011-551 7844

Website: www.africa-union.org

FI14932 – 64/15/24

RÉUNION CONJOINTE DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES ET DU SOUS-COMITE DU COREP SUR LES PROGRAMMES ET CONFÉRENCES

**29 – 30 AVRIL 2015, ADDIS-ABEBA
ET 13 - 19 MAI 2015, MEKELE
(ÉTHIOPIE)**

RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DU SOUS-COMITÉ CONSULTATIF DU COREP SUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES ET DU SOUS-COMITE DU COREP SUR LES PROGRAMMES ET CONFÉRENCES

A. INTRODUCTION

1. La réunion du Sous-comité consultatif du COREP sur les questions administratives, budgétaires et financières s'est tenue les 29 et 30 avril 2015 à Addis-Abeba, et du 13 au 19 mai 2015 à Mekelle pour examiner respectivement le rapport d'exécution du budget de 2014 et le budget de fonctionnement et le budget-programme de l'Union africaine pour 2016.

B. PARTICIPANTS

2. La réunion du Sous-comité sur l'exécution du budget 2014 tenue à Addis-Abeba était présidée par l'Ambassadeur du Burundi, S.E. M. Alain Aimé Nyamitwe, la réunion sur le budget de fonctionnement et le budget-Programme pour 2016 tenue à Mekelle était présidée par l'Ambassadeur du Ghana, S.E. M. Albert Yankey. Ont participé aux réunions les Etats membres suivants:

- | | | | |
|--------|--|----------|---------------------|
| i. | Algérie | xxviii. | Niger |
| ii. | Angola | xxix. | Rwanda |
| iii. | Bénin | xxx. | République Sahraoui |
| iv. | Botswana | xxxi. | Sénégal |
| v. | Burkina Faso | xxxii. | Seychelles |
| vi. | Burundi | xxxiii. | Sierra Leone |
| vii. | Cameroun | xxxiv. | Afrique du Sud |
| viii. | Comores | xxxv. | Soudan du Sud |
| ix. | Congo | xxxvi. | Soudan |
| x. | Côte d'Ivoire | xxxvii. | Swaziland |
| xi. | République
Démocratique du
Congo | xxxviii. | Tanzanie |
| xii. | Djibouti | xxxix. | Tchad |
| xiii. | Egypte | xl. | Togo |
| xiv. | Guinée Equatoriale | xli. | Tunisie |
| xv. | Éthiopie | xlii. | Ouganda |
| xvi. | Gambie | xliii. | Zambie |
| xvii. | Ghana | xliv. | Zimbabwe |
| xviii. | Guinée | | |
| xix. | Kenya | | |
| xx. | Lesotho | | |
| xxi. | Liberia | | |
| xxii. | Libye | | |
| xxiii. | Malawi | | |
| xxiv. | Mali | | |
| xxv. | Mauritanie | | |
| xxvi. | Mozambique | | |
| xxvii. | Namibie | | |

C. DISCOURS DE BIENVENUE

3. Le Président a indiqué les objectifs de la réunion, et a demandé la coopération habituelle des participants. Il a rappelé qu'il était impérieux de financer les activités de l'Union et qu'il ne fallait pas laisser la majeure partie du budget à la charge des partenaires. Il a en outre indiqué qu'il était particulièrement important de s'approprier les programmes et de donner les orientations générales. Il a reconnu les contraintes de financement mais a invité les États membres à honorer leurs engagements.

4. Le président a ensuite invité le Directeur par intérim de la Programmation, du Budget, des Finances et de la Comptabilité (PBFA) à présenter l'ordre du jour.

D. ORDRE DU JOUR

5. L'ordre du jour soumis par la Commission, a été amendé et adopté comme suit:

- a) discours d'ouverture;
- b) adoption du projet d'ordre du jour ;
- c) organisation des travaux;
- d) présentation du budget 2016;
- e) examen du budget 2016
 - i. Examen de l'exécution du budget 2014 ;
 - ii. Examen du projet de budget 2016 de la Commission de l'UA ;
 - iii. Examen du projet de budget 2016 des organes ;
 - iv. Examen du projet de budget 2016 de l'AMISOM ;
 - v. Examen du plan d'entretien 2015/2016.
- f) Questions diverses.

E. PRÉSENTATION DU BUDGET 2016 DE L'UNION

6. Au nom de la Présidente de la Commission de l'Union africaine (CUA), le Vice-président de la Commission a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion et a souligné l'importance de la tâche qui leur incombe au cours de la présente session budgétaire.

7. Un autre aspect affectant le budget 2016 était que les États membres prennent à leur charge les 100% du budget de fonctionnement, 75% du budget-programme et 25% du budget pour la paix et la sécurité. Il a évoqué l'état de l'économie mondiale, en particulier les facteurs endogènes et exogènes qui ont affecté l'Afrique au cours de ces dernières années. En outre, il a souligné qu'avec l'accroissement du mandat de l'Union, les exigences budgétaires ont augmenté. Par ailleurs, il a souligné que le budget de l'organisation augmente chaque année par rapport aux exigences de performance et à l'économie mondiale.

8. Le Vice-président a noté que le budget 2016 a été établi sur la base des sept piliers du Plan stratégique 2014 – 2017. Il a mentionné les facteurs internes qui avaient été pris en compte dans la préparation du budget de 2016, tels que le nouveau Règlement financier; les normes comptables internationales du secteur public (IPSAS); l'Agenda 2063; et les sources alternatives de financement.

9. À cet égard, le Vice-président a souligné que le budget était l'un des instruments cruciaux dans la gestion des affaires de l'Union. Il a ensuite indiqué qu'un budget composite de l'Union pour 2016 a été présenté en vue de la mise en œuvre des priorités de l'Union, telles que convenues.

10. Il a également souligné que le budget 2016 était axé sur la mise en œuvre des sept piliers, en particulier la politique de paix et de sécurité; le financement de l'Agenda de développement post-2015; la transformation du continent; la lutte contre le chômage et la pauvreté; l'amélioration des systèmes de santé et d'éducation; et la bonne gouvernance dans la gestion des élections.

11. Il a souligné que l'Audit de l'application des normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) a été fait pour la première fois cette année par le Conseil des vérificateurs externes. Le budget 2016 a respecté les normes IPSAS.

Le Comité interne sur le budget-programme a tenu sa première réunion dans le cadre des réformes budgétaires de l'Union africaine.

F. ORGANISATION DES TRAVAUX ET LIEU

12. Le Sous-comité a discuté de la méthodologie et du lieu appropriés pour un examen approfondi du budget et a demandé que les sessions se tiennent en dehors d'Addis-Abeba afin de permettre aux membres du Comité de se concentrer sur les points de l'ordre du jour et d'examiner le budget dans un délai raisonnable.

13. Le Sous-comité a accepté la proposition de l'Éthiopie d'organiser la réunion du 13 au 19 mai 2015 à Mekelle.

G. EXAMEN DU RAPPORT DE L'UNION AFRICAINE SUR L'EXÉCUTION DU BUDGET 2014

Présentation de la Commission de l'Union africaine

14. Le Directeur par intérim de la Direction de la Programmation, du Budget, des Finances et de la Comptabilité (PBFA) a présenté le rapport sur l'exécution du budget 2014 en mettant l'accent sur les points saillants suivants :

Budget approuvé pour 2014

15. Sur le budget total approuvé, un montant de **138. 512. 622** dollars devait être financé par les États membres. Et sur ce montant, **131. 478. 207 \$EU** et **7. 034. 415 \$EU** ont été respectivement alloués au budget de fonctionnement et au budget-programme. Sur le solde d'un montant de **287. 748. 278 \$EU** dont le financement devait être assuré par les partenaires, **280 567 217 \$EU** et **7 181 061 \$EU** ont été respectivement alloués au budget-programme et au budget de fonctionnement. Un montant de **126 050 898** dollars devait provenir des contributions des États membres, **9 569 .119 \$EU** du Fonds général, et **2 105 986 \$EU** du Fonds pour l'acquisition des biens.

Source des fonds	Budget de fonctionnement			Budget programme			Budget total
	Budget initial	Rallonge	Total	Budget initial	Rallonge	Total	
Etats membres	130.703.897,00	774.310,41	131.478.207,41	6.639.315,00	665.100,00	7.034.415,00	138.512.622,41
Partenaires	7.181.061,00		7.181.061,00	250.968.913,00	29.598.304,51	280.567.217,00	287.748.278,51
Total	137.884.958,00	774.310,41	138.659.268,41	257.338.228,00	30,263,404,51	287.601.632,51	426.260.900,92

16. Le budget approuvé pour l'Union africaine était plus élevé que celui de 2013 parce que d'autres rubriques budgétaires avaient été ajoutées au budget 2014, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessous.

Montants perçus au 31 décembre 2014

17. A la fin du quatrième trimestre 2014, un montant total de **84.681.750 \$EU** avait été reçu des États membres, sur un budget total de l'Union africaine de **126.050.898 \$EU** au titre de 2014, soit un taux de recouvrement de **67%**. En outre, les partenaires au développement ont transféré **67.103.148 \$EU**, soit environ **23%** des fonds qu'ils avaient promis, ce qui porte à **151.784.898 \$EU** le montant total des entrées de fonds à la fin du quatrième trimestre.

Exécution du budget 2014 de l'Union africaine

Exécution du budget de l'Union africaine approuvé pour 2014 par composante

18. Les dépenses globales de l'Union étaient de **212.005.829 \$EU**, soit **50%** du budget total d'un montant de **426.260.902 \$EU**, ce qui représente un taux d'exécution inférieur de **18%** à celui de la période correspondante en 2013. Toutefois, il a été observé un taux d'exécution plus élevé en ce qui concerne les chiffres absolus indiqués pour 2014 par rapport à la même période de 2013. Le taux d'exécution par rapport aux fonds disponibles de **292.823.887 \$EU**, était de **72%**, ce qui est une moyenne du taux d'exécution du Budget de fonctionnement de **86%** et du taux d'exécution du budget-programme de **60%**. Ce taux est supérieur à celui de la même période de 2013.

Exécution du budget à la fin du quatrième trimestre 2014				Exécution du budget 2013 à la fin du quatrième trimestre		
Fonds	Budget	Exécution	%	Budget	Exécution	%
Budget-programme	287 601 633	93 002 975	32%	166 047 781	89 008 390	54%
Budget de fonctionnement	138 659 269	119 002 854	86%	121 988 175	105 703 411	87%
Total	426 260 902	212 005 829	50%	288 035 956	194 711 801	68%

Commentaires et observations des États membres

19. Après la présentation faite par la Commission, les États membres ont fait des commentaires et observations, comme suit :

- i) le Sous-comité a demandé des explications sur l'écart entre les taux d'exécution du budget rapportés par les Départements PBFA et SPPMERM ;
- ii) les membres ont demandé des explications sur les faibles taux d'exécution enregistrés en 2014 ;
- iii) le Sous-comité a voulu savoir pourquoi les partenaires ne respectent plus leurs engagements.
- iv) des clarifications ont été demandées sur l'utilisation des fonds restés inutilisés à la fin de l'année.
- v) les membres ont demandé que les performances des départements de la Commission de l'UA leur soient communiquées, ce qui faciliterait le processus de prise de décisions sur le budget. Les documents du budget contenaient d'énormes disparités. La méthodologie budgétaire devrait être affinée pour permettre un meilleur suivi de la performance.

- vi) les membres ont déploré le manque de compétences en gestion des programmes, et ce, 50 ans après la création de l'Organisation.
- vii) le manque d'efficacité interne en ce qui concerne des programmes tels que le CAADP et le PIDA est en train de se reproduire entre la Commission et le NEPAD.
- viii) l'approche du continent à la réalisation de son programme d'intégration devrait faire l'objet d'une analyse.
- ix) les conclusions de l'audit doivent être prises en compte dans les politiques devant être adoptées.
- x) le continent devrait fixer des objectifs sur la base du principe de vivre selon ses moyens. Le partenariat ne doit pas être basé sur la dépendance vis-à-vis d'un seul partenaire.
- xi) pourquoi la Commission ne pouvait pas refuser une aide qui ne serait pas dans l'intérêt de l'Afrique?
- xii) pourquoi l'Union renforce-t-elle ses relations de financement avec les partenaires tout en se disant indépendante d'eux?
- xiii) même si les fonds sont fournis par les partenaires, les dépenses imputées sur ces fonds doivent être justifiées.
- xiv) il devrait y avoir un petit groupe chargé d'examiner l'exécution du budget et d'informer par la suite le groupe dans son ensemble.
- xv) le budget devrait faire l'objet d'une vérification avant d'être soumis au Sous-comité.
- xvi) outre les partenaires traditionnels, il faudrait prendre contact avec des pays tels que le Brésil, la Turquie et certains pays arabes et du Golfe afin qu'ils fassent des contributions pour le développement de l'Afrique.
- xvii) la question a été posée de savoir si les contributions reçues en nature pouvaient être quantifiées en termes monétaires.
- xviii) près de 12 départements ont sollicité une rallonge budgétaire, mais un seul a utilisé les fonds alloués, et un département n'a pas du tout utilisé le budget supplémentaire.
- xix) peut-on expliquer au Sous-comité les raisons qui ont amené des partenaires à mettre fin à leur financement ?

- xx) l'Union devrait identifier les programmes qui pourraient être rapidement financés par les États membres en vue d'améliorer l'efficacité.
- xxi) des membres ont exprimé leur préoccupation devant la dépendance excessive de l'Union vis-à-vis des partenaires, et ont demandé que cette dépendance soit réduite.
- xxii) les États membres devraient être invités à verser leurs contributions dans les délais.
- xxiii) la vérification interne devrait être plus proactive et mieux planifiée à l'avenir.

Réponses de la Commission

20. La Commission a répondu aux préoccupations et observations des États membres, comme suit:

- i) la Politique de voyage révisée en 2014 qui a supprimé les 20% qui étaient ajoutés à l'indemnité journalière de subsistance des fonctionnaires personnel (DSA), a affecté le taux d'exécution, puisque le budget pour le per diem a été calculé en tenant compte de ces 20%.
- ii) l'épidémie d'Ébola a eu un impact négatif sur le taux d'exécution du budget dans la mesure où plusieurs conférences ont été annulées ou reprogrammées au cours de l'année 2014, en particulier dans la Région de l'Afrique de l'Ouest.
- iii) les chiffres absolus de 2014 étaient plus élevés que ceux de 2013, même si le taux d'exécution a été plus faible en 2014 qu'en 2013.
- iv) les fonds des partenaires qui n'ont pas été utilisés au cours d'une année donnée ont été soit restitués aux partenaires soit reprogrammés pour l'année suivante avec leur consentement.
- v) en ce qui concerne les fonds des États membres, les ressources non utilisées sont transférées au Fonds de Réserves, car elles sont en grande partie destinées à des activités opérationnelles. Les fonds disponibles ont toujours été inférieurs au montant des contributions mises en recouvrement et, par conséquent, les dépenses de l'année en cours ont été principalement soutenues par le recouvrement des arriérés au titre des années précédentes.
- vi) il a été expliqué qu'il n'y avait aucune disparité entre les chiffres puisque les chiffres fournis par le Directeur de SPPMERM complétaient simplement les chiffres communiqués par le Directeur de PBFA.

- vii) les contraintes de capacités ont eu une incidence négative sur la performance, car il existait une forte dépendance vis-à-vis du personnel à court terme dans le domaine des fonctions et tâches quotidiennes.
- viii) quant à la question de savoir pourquoi l'Union voudrait renforcer les relations de financement avec les partenaires à un moment où il est recommandé de réduire la dépendance vis-à-vis d'eux, il a été expliqué qu'il n'y a pas encore eu de progrès significatif dans la recherche de sources alternatives de financement.
- ix) l'Union devrait être en mesure de financer des programmes d'intégration sans tourner le dos aux partenaires qui continuent de financer des opérations de soutien de la paix à hauteur de 700 000 000 de dollars.
- x) la Vérification interne a déjà commencé l'audit de la performance, et est en train de finaliser le rapport y afférent qui sera soumis sous peu au COREP.
- xi) en raison de l'énorme déficit de financement d'un montant de 78 millions de dollars EU, certains projets n'ont pu être financés.
- xii) même si l'Union voulait réduire la dépendance, cela devrait se faire graduellement.
- xiii) le NEPAD et la Commission de l'UA sont en train de créer une synergie, en particulier autour du CAADP. Une plate-forme pour la planification et l'évaluation régulières existe, et la planification pluriannuelle fait l'objet d'un examen régulier. Ce plan de synergie et de complémentarité vise à permettre l'examen et la planification sur une base régulière.
- xiv) la Commission pourrait faire mieux à l'avenir, surtout grâce à la coordination et à la synergie entre les différents départements tels que PBFA, AHRM et SPPMERM, ainsi qu'entre les autres départements. Par exemple, le Département Paix et Sécurité et le Département Femmes, Genre et Développement collaborent à la mise en œuvre de programmes.
- xv) le soutien des États membres dans le domaine des sources alternatives de financement est nécessaire.
- xvi) s'agissant des contraintes de capacités, le mandat qui change constamment aurait dû être aligné sur les réformes de structures et de politiques qui nécessitaient une nouvelle expertise.
- xvii) la réduction de la dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds est un processus graduel, puisque la plupart des activités dépendaient encore

d'eux. Cependant, la stratégie adoptée consistait à demander aux partenaires de fournir l'appui budgétaire et non de choisir ce qui leur convient.

Recommandations

21. Le Sous-comité a pris note du rapport et a fait les recommandations suivantes :
 - a. le partenariat ne doit pas être basé sur la dépendance vis-à-vis d'un ou de quelques partenaires ;
 - b. tous les organes doivent veiller à ce que toutes les dépenses soient effectuées en conformité avec le budget approuvé. La réunion a demandé à la Commission de quantifier les contributions reçues en nature en termes monétaires ;
 - c. en ce qui concerne les contraintes de capacité, le mandat qui change devrait être aligné sur les réformes de structures et de politiques qui nécessitent une nouvelle expertise ;
 - d. l'élaboration des modalités de mise en œuvre des sources alternatives de financement devrait être accélérée.

A. EXAMEN DU BUDGET DE L'UNION AFRICAINE AU TITRE DE 2016

22. Le Sous-comité a repris ses travaux du 13 au 19 mai 2015 à Mekelle (Éthiopie), pour examiner le Budget-programme et le Budget de fonctionnement de l'Union au titre de 2016.

23. Le Directeur par intérim de la Direction de la Programmation, du Budget, des Finances et de la Comptabilité (PBFA) a présenté les propositions budgétaires pour 2016 qui tiennent compte des priorités énoncées dans le Document-cadre du budget sur la base de cinq piliers, à savoir : la paix et la sécurité; le développement social et économique ; l'Intégration, la coopération et les partenariats; les valeurs partagées; et les institutions, le renforcement des capacités et la communication.

24. Le budget vise à consolider les acquis dans le cadre de la réalisation des résultats identifiés dans le Plan stratégique de l'UA 2014-2017 et dans la mise en œuvre des priorités de l'Agenda 2063, et à accélérer les progrès pour réaliser la vision de l'UA. Son objectif principal serait que les progrès réalisés dans la mise en œuvre des programmes mettent l'accent sur la promotion de la paix et de la stabilité, l'augmentation de la production agricole, la promotion du développement économique inclusif et de l'industrialisation, le renforcement des capacités humaines pour la construction de l'Afrique, l'intégration de la participation des femmes et des jeunes dans toutes les priorités et activités de l'Union et du continent.

25. Le budget total proposé pour l'Union africaine au titre de 2016 est de 523.873.040 dollars. Ce budget est supérieur celui de 2015 de 33%. Il comporte le budget-programme d'un montant de 361.622.025 dollars, soit 44,4% de plus que pour le budget de 2015 et le budget de fonctionnement d'un montant de 162.251.025 dollars qui serait de 13,7% supérieur à celui de 2015. Sur le budget total, un montant d'environ 245.307.824 dollars représentant 68% du budget-programme a été accordé par les partenaires, tandis que 31.951.399 dollars représentant 9% devaient provenir des États membres. Un montant de 84.362.802 dollars représentant 23,30% du budget-programme n'a pas encore été obtenu.

26. Les projets phares suivants ont été inclus dans le budget de l'Union au titre de 2016:

- 1) réseau ferroviaire de trains à grande vitesse - 0,5 million de dollars ;
- 2) mise en place d'un Marché unique africain du transport aérien facilité en tant qu'un projet phare de l'Agenda 2063 - 0,3 million de dollars ;
- 3) élaboration d'une stratégie pour les produits de base - 0,2 million de dollars ;
- 4) mise en place d'un Forum africain annuel - 0,3 million de dollars ;
- 5) création d'une Zone de libre-échange continentale d'ici 2017 - 7,5 millions de dollars ;
- 6) Établissement d'un Passeport africain et instauration de la libre circulation des personnes - 0,2 million de dollars ;
- 7) Établissement du Réseau panafricain en ligne - 0,5 million de dollars ;
- 8) Autonomisation économique des femmes africaines et parité entre les hommes et les femmes – 0,4 million de dollars ;
- 9) Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique - 0,3 million de dollars ;
- 10) Faire taire les armes d'ici 2020 - 0,2 million de dollars ;
- 11) Soutien à la mise en place de l'Institut de Statistique de l'Union africaine - 1,7 million de dollars.

27. Le montant des contributions statutaires des États membres proposées pour le budget de 2016 était 196 millions de dollars représentant 37% du budget total. L'augmentation des contributions des États membres serait de 64 millions de dollars.

28. Les partenaires au développement, à savoir l'UE, le Canada, la Suède, l'Allemagne, les Pays-Bas, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Banque mondiale, la Chine, la Turquie et bien d'autres, devaient contribuer à hauteur de 325.000.000 de dollars, soit 62% du budget total.

29. Le budget de fonctionnement comportait les postes budgétaires suivants: les dépenses de personnel de 112,5 millions de dollars, les dépenses de fonctionnement de 46,5 millions de dollars et les dépenses d'équipement de 3,3 millions de dollars. Les projets de budget de fonctionnement pour 2015 et 2016 ont été comparés comme suit ;

No.	Catégorie	2015	2016	Ecart en %
1	Dépenses de personnel	101.714.425	112.486.062	10,6%
2	Coûts de fonctionnement	43.314.011	46.465.790	7,3%
3	Dépenses d'équipement	2.226.826	3,299,163	48,2%
	Total	147.255.262	162.251.015	10,2%

30. Le budget de fonctionnement financera principalement les nouvelles initiatives, l'entretien de l'infrastructure de bureau et l'avancement périodique d'échelons du personnel. Les nouvelles initiatives seront axées sur (i) l'amélioration de la gestion des ressources humaines; (ii) les programmes destinés à assurer la continuité des activités tenant compte de la nécessité d'une préparation solide pour faire face aux situations d'urgence imprévues; et (iii) le renforcement de la responsabilité et la gouvernance des entreprises; (iv) les fonds alloués aux nouvelles institutions, à savoir : le Centre africain pour la lutte contre les maladies (CAPLM), l'Institut africain d'envois de fonds (AIR), le Conseil de l'Union africaine sur la lutte contre la corruption et l'IPED; (v) l'absorption des coûts récurrents des projets achevés comme le nouveau Centre de conférences de l'UA (AUCC), Le Réseau en ligne (prendra en juillet 2016. Mais les étudiants continueront leurs études dans les écoles) ; et (vi) l'amélioration de l'infrastructure de sûreté et de sécurité de la Commission de l'UA.

31. Le projet de Budget de fonctionnement pour 2016 était d'environ 147.255.262 millions de dollars, avec une augmentation nominale de 9.370.304,48 (7%) dollars par rapport au budget de 2014.

32. Dans sa présentation de l'état financier de l'UA, le Directeur par intérim de la PBFA a informé que le 26 mai 2015, le solde en caisse du Fonds de Réserve/Général était de 11,5 millions de dollars EU plus un fonds de roulement de 5,3 millions de dollars EU soit un solde de 16,8 millions EU seulement. Il a par ailleurs indiqué qu'à la même date, le montant total des contributions non recouvrées des Etats membres s'élevaient à 130,5 millions de dollars EU. Il convient également de souligner que bien que les Etats membres qui ont des arriérés de paiement des contributions, ont payé un montant substantiel de leurs arriérés, l'Union s'acheminait vers une grave crise

financière car le montant des avoirs en compte ne pouvait couvrir que deux mois de frais de fonctionnement.

Justification du changement de la contribution des États membres

33. Le Directeur par intérim des Finances a expliqué que l'augmentation des coûts de fonctionnement au titre de 2016 était due aux facteurs suivants :

- a. des Projets qui n'attirent pas le financement des partenaires comme la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) ; la Stimulation du commerce intra-africain (BIAT) ; l'Initiative Faire taire les armes ; le Programme détaillé pour le développement de l'Agriculture en Afrique (CAADP), etc. (au moins 9% du budget-programme);
- b. l'absorption des frais généraux et autres coûts découlant des mandats sans cesse croissants et de la création de nouvelles institutions comme le CAPLM, l'AIR, l'AUABC et l'IPED ;
- c. prendre en charge les salaires de 2015 plus les avancements annuels d'échelons;
- d. impact financier des avancements annuels d'échelons et/ou grades du personnel ;
- e. changements des prix des biens et services (inflation) ;
- f. subventions et dons statutaires pour l'assistance aux réfugiés, le Fonds pour la paix et le Fonds pour les femmes, qui ont bénéficié de subventions de 2%, de 7% et 0,5% du budget de fonctionnement de la Commission.

Commentaires et observations par les États membres

34. Les États membres ont fait des observations et des commentaires, comme suit :

- i) ils ont voulu savoir pourquoi la Commission anticipe les décisions qui seront prises par une réunion en cours sur les sources alternatives de financement. Il a été indiqué qu'aucune décision n'ayant encore été prise et mise en œuvre, la Commission devrait s'en tenir à la procédure habituelle consistant à accroître le budget précédent de 5% seulement ;
- ii) les parlements nationaux devraient approuver les décisions prises sur les nouvelles méthodes de financement proposées pour l'Union ;
- iii) les États membres ont voulu savoir pourquoi la Commission veut passer outre la décision de Banjul du plafond de 5% des barèmes de contribution

en proposant une augmentation de 37% et se sont demandés ce qui va se passer dans les années suivantes ;

- iv) ils ont voulu savoir comment les déficits du budget-programme seraient financés ;
- v) ils ont voulu savoir pourquoi le Sous-comité devrait discuter des fonds qui ne sont pas encore obtenus puisque la question avait déjà été discutée lors de la précédente réunion du Sous-comité ;
- vi) le budget 2016 devrait être fondé sur l'exécution des budgets des années précédentes pour savoir les départements qui ont besoin de plus de fonds et ceux qui ont besoin de moins de fonds ;
- vii) les États membres ont demandé comment le Sous-comité pourrait examiner un budget sur la base d'un barème de contribution qui n'a pas encore été approuvé ;
- viii) les États membres devraient examiner les voies et moyens de financer les déficits budgétaires et établir les priorités ;
- ix) le barème des contributions devrait augmenter jusqu'au plafond de 5% et les priorités du budget-programme devraient être établies pour savoir quels sont les programmes prioritaires à mettre en œuvre ;
- x) le Sous-comité sur les programmes et les conférences devrait se réunir régulièrement pour examiner les programmes avant la discussion du budget par le Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières.

Réponses de la Commission

35. La Commission a répondu aux préoccupations et aux observations des États membres, comme suit :

- i) le Vice-président a répondu que les sources alternatives de financement seront probablement mises en œuvre en 2016 et il ne reste plus qu'à définir les modalités. Il a invité le Sous-comité à se concentrer sur le budget et à ne pas discuter des sources alternatives de financement puisqu'un comité séparé était chargé de la question ;
- ii) il s'est déclaré préoccupé par le paiement tardif des contributions des États membres d'un taux bas d'exécution du budget alors que les fonds n'étaient pas disponibles en temps opportun. Le taux d'exécution du budget de plus de 70% était même louable, si on prend en compte le

retard accusé dans les paiements des contributions des Etats membres et dans les contributions des partenaires ;

- iii) les États membres avaient l'habitude d'autoriser la Commission à chercher des financements pour résorber les déficits et à les faire approuver ensuite dans le cadre du Budget supplémentaire ;
- iv) Le plafond de 5% ne concernait pas le budget global mais plutôt les contributions statutaires des États membres.

PRÉSENTATION DU BUDGET-PROGRAMME DES DÉPARTEMENTS POUR 2016

36. À la suite de la présentation, le Sous-comité a décidé de discuter des propositions de budget-programme des départements de la Commission de l'UA et des organes de l'Union africaine. Les détails du budget-programme tel que présenté par chacun des départements et organes exécutants de la Commission de l'UA se présentent comme suit.

Bureau de la Présidente de la Commission

Le Cabinet

37. Un représentant du Bureau de la Présidente de la Commission a présenté le budget du Bureau au titre des deux piliers stratégiques que sont (1) les Valeurs partagées et (2) les Institutions, le Renforcement des capacités et la Communication. Avec un taux d'exécution du budget de 89% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 85% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté par le Bureau de la Présidente était de 12 millions de dollars, soit une augmentation de 1,2% par rapport au budget de 2015. Il n'y a pas eu de déficit de financement.

38. Le Chef de la Division de la Gestion et de la Coordination des Partenariats a présenté le budget de sa division qui n'a pas eu d'allocations budgétaires spécifiques ces dernières années.

Direction Femmes, Genre et Développement (WGD)

39. Le représentant de la Direction Femmes, Genre et Développement a présenté le budget au titre du Pilier stratégique du Développement social, économique et humain. L'Année 2015 a été déclarée année de la Femme pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063. La Direction a eu un taux d'exécution du budget de 48% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 10% par rapport au budget approuvé. Le budget total présenté était de 1. 151. 717,00 dollars.

Bureau du Conseiller juridique

40. Le Conseiller juridique a présenté le budget du Département juridique pour le pilier stratégique -Institutions, renforcement des capacités et communication. Le budget a été réparti entre deux domaines, à savoir un cadre de relations régulières et de communication effective avec les États membres, les CER et les Organes délibérants de l'UA, et forum de collaboration et de coopération interdépartemental. Le taux d'exécution du budget était de 79% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 59% par rapport au budget approuvé ; le budget total présenté était de 1 100 000,00 dollars.

Direction des Citoyens africains et de la Diaspora (CIDO)

41. Un représentant de la Direction des Citoyens africains et de la Diaspora (CIDO) a présenté le budget de la Direction, au titre du Pilier 4 du Plan stratégique –les Valeurs partagées. L'objectif est d'améliorer la participation des parties prenantes à la mise en œuvre du premier plan décennal de l'Agenda 2063, et plus particulièrement la promotion des valeurs africaines auprès de la Diaspora africaine, de l'implication de la société civile, des syndicats et du dialogue interconfessionnel. La priorité dans le budget 2016 c'est d'établir des liens entre les diasporas d'Amérique du Nord, du Moyen-Orient, d'Asie et d'Australie. En 2014, CIDO a mené une grande campagne de sensibilisation sur l'ECOSOCC dans les pays africains.

42. Avec un taux d'exécution budgétaire de 67% en 2014 **par rapport aux fonds disponibles** et de 48% par rapport au budget approuvé, la Direction a présenté un projet de budget de 1.006.633,00 dollars qui a été entièrement financé par les partenaires.

Direction de l'Information et de la Communication

43. Un représentant de la Direction de l'Information et de la Communication (DIC) a présenté le budget de la Direction. Ce budget a été présenté comme devant servir à couvrir l'exécution du mandat de la Direction qui a été créée avec une nouvelle orientation stratégique visant à vulgariser les activités de l'UA dans le Continent et à améliorer la communication interne. La DIC fonctionne dans le cadre du pilier de la Communication. Avec un taux d'exécution de 49% en 2014 des fonds disponibles et de 15% du budget approuvé, la Direction a présenté un budget total de 1 679 388,96 dollars. Elle a enregistré un déficit de financement de 251 141,00 dollars E.U.

Bureau de la Vérification interne (OIA)

44. Le Directeur adjoint du Bureau de la Vérification interne (OIA) a présenté le budget de la Direction. Avec un taux d'exécution de 63% en 2014, des fonds disponibles et du budget approuvé, la Direction a un budget total de 116 681 dollars. Toutefois, le taux d'exécution technique était de 100% puisque la Direction avait reçu

des fonds d'assistance technique de la fondation allemande GIZ. L'argent alloué au Budget-programme n'a donc pas été entièrement dépensé.

Unité de Coordination du NEPAD

45. Le Chef de l'Unité de coordination du NEPAD a présenté le budget de l'Unité. Avec un taux d'exécution de 73% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 17% par rapport au budget approuvé. Le budget total présenté était de 1 030 525,00 dollars avec le financement des États membres. Il n'y a pas eu de déficit de financement.

Bureau du Secrétaire général de la Commission (OSGC)

46. Un représentant du Bureau du Secrétaire général de la Commission a présenté le budget du Bureau. Avec un taux d'exécution de 71% en 2014, par rapport aux fonds disponibles et de 27% pour le budget approuvé, le Bureau a présenté un budget total de 442 060,00 dollars avec un déficit de financement de 115 310,00 dollars.

Services du Protocole

47. Le Chef adjoint des Services du Protocole a présenté le budget de la Division. Elle a indiqué que le faible taux d'exécution du budget enregistré en 2014 était dû à l'insuffisance du financement pour les activités. Avec un taux d'exécution de 37% en 2014, par rapport aux fonds disponibles et de 6% du budget approuvé, la Division a présenté un budget total de 158 444,80 dollars à financer par les États membres.

Département de la Planification stratégique, du suivi, de l'évaluation et de la Mobilisation des ressources (SPPMERM)

48. Un représentant du Département de la Planification stratégique, du Suivi, de l'Évaluation et de la Mobilisation des ressources (SPPMERM) a présenté le budget du Département concernant deux projets en 2016, à savoir la Coordination et la mise en œuvre de l'Agenda 2063; et le renforcement des capacités de planification stratégique au sein de la Commission et des organes de l'UA. Avec un taux d'exécution de 70% en 2014, par rapport aux fonds disponibles et de 22% par rapport au budget approuvé, le Département a un budget total de 4 430 690 dollars.

Bureau du Vice-président de la Commission

Le Cabinet du Vice-président

49. Le Chef de cabinet adjoint du Bureau du Vice-président a présenté le budget du Bureau au titre du Pilier stratégique- Institutions, renforcement des capacités et communication. Avec un taux d'exécution budgétaire de 88% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 63% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 657 579 dollars.

Direction de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines (AHRM)

50. Le Directeur de l'Administration et de la Gestion des Ressources humaines (AHRM) a présenté le budget du Département concernant quatre priorités programmatiques : l'amélioration de la gouvernance institutionnelle et de la structure de la Commission de l'UA ; la rationalisation des services de la Direction de l'Administration ; la mise en œuvre des initiatives d'amélioration des procédures ; et le développement des capacités organisationnelles de la Commission de l'UA. Avec un taux d'exécution budgétaire de 85% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 38% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 16 562 089 dollars.

Direction de la Programmation, de la Budgétisation, des Finances et de la Comptabilité (PBFA)

51. Le Directeur par intérim de la Direction de la Programmation, du Budget, des Finances et de la Comptabilité (PBFA) a présenté le budget de la Direction en mettant l'accent sur l'amélioration du système budgétaire en vue d'améliorer la budgétisation fondée sur les résultats; le système de gestion des subventions en vue d'une plus grande transparence dans la préparation des rapports aux donateurs ; et du respect des normes IPSAS par la Commission de l'UA. Le budget total est de 1 541 603,00 dollars E.U.

Direction des Services médicaux

52. Un représentant de la Direction des Services médicaux a présenté le budget de la Direction. Avec un taux d'exécution budgétaire de 62% par rapport aux fonds disponibles et de 51% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 324 198, 00 dollars sans écart de financement. Le budget de la Direction financera essentiellement le renforcement des capacités du Centre médical en fourniture de soins et le renforcement du système de soins de santé.

Direction de la Gestion des conférences et des publications (DCMP)

53. Un représentant de la Direction de la Gestion des conférences et des publications (DCMP) a présenté le budget de la Direction. Les allocations budgétaires ont diminué au fil des ans et les crédits budgétaires pour l'année 2014, alloués dans le cadre du Fonds chinois n'ont pas été déboursés. Avec un taux d'exécution budgétaire de 95% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 30% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté pour 2016 est de 713 163,00 dollars.

Département des Affaires économiques

54. Un représentant du Département des Affaires économiques a présenté le budget du Département. Avec un taux d'exécution budgétaire de 86% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 84% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 4 609 138,00 dollars.

Département de l'Économie rurale et de l'Agriculture (DREA)

55. Le Directeur du Département de l'Économie rurale et de l'Agriculture (DREA) a présenté le budget du département. Avec un taux d'exécution budgétaire de 66 % en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 57 % par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 61 604 226 dollars. Le Directeur a demandé la suppression des activités 1.31 et 3.08.

56. Le Directeur du Bureau Interafricain des Ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) basé à Nairobi, a présenté le budget du Bureau. Avec un taux d'exécution budgétaire de 71 %, le directeur a informé le Sous-comité qu'un montant de 25 millions de dollars E.U. avait déjà été obtenu auprès des partenaires, et qu'il y avait un déficit de deux (2) millions de dollars E.U.

Ressources humaines, Science et Technologie

57. Le Directeur par intérim du Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie (RHST) a présenté le budget du département. Avec un taux d'exécution du budget de 64% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 30% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté était de 12.602.785 dollars des EU.

Commerce et Industrie

58. Le Directeur du Département du Commerce et de l'Industrie a présenté le budget 2016 pour le département. Avec un taux d'exécution du budget de 80% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et 74% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté était de 2.506.680,13 dollars avec un déficit budgétaire de 1.169.298,00 dollars.

Département des Affaires politiques

59. Le Directeur du Département des Affaires politiques a présenté le budget 2016 pour le département. Avec un taux d'exécution du budget de 75% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et 64% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté était de 13.522.091 dollars avec un déficit de financement de 1.997.260,12 dollars. Le taux d'exécution du budget pour le premier trimestre de 2015 était de 15,17% par rapport au budget approuvé et de 28,9% par rapport aux fonds libérés. Des projets

spéciaux sont prévus pour 2016, « Année africaine des droits de l'homme », avec un accent particulier sur les droits de la femme, et avec un budget de 1,7 million de dollars.

Infrastructures et Énergie

60. Le Département des Infrastructures et de l'Énergie a présenté son budget 2016. Le département a 23 activités au titre de ses projets. Avec un taux d'exécution du budget de 40% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 35% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 6.261.897 dollars. Le déficit budgétaire est de 964.562 dollars. Le budget du département est basé sur les priorités de l'Agenda 2063, mais est centré sur le Plan stratégique 2013 - 2017. Le taux d'exécution de 40% est dû au fait que le projet de 4 millions \$EU n'a pas été réalisé à cause de la crise Ebola.

61. Le budget de 2016 a augmenté de 47% par rapport à celui de 2015.

Département Paix et Sécurité

62. Le département a présenté son budget 2016. Avec un taux d'exécution du budget de 59% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et 50% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 64.100.000 dollars. Les partenaires ont promis un montant de 42 millions de dollars. La contribution des États membres est de 2.600.000 dollars avec un écart d'environ 14 à 16 millions de dollars. Le taux d'exécution du premier trimestre de 2015 est de 19%.

AMISOM

63. Un représentant du Département Paix et Sécurité a présenté le budget 2016 de l'AMISOM qui s'élève à 354.464.673 dollars.

Département des Affaires sociales

64. Le Directeur du Département des Affaires sociales a présenté le budget 2016 du département. Avec un taux d'exécution du budget de 66,5% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et 57% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté est de 13.22.091 dollars avec un déficit de financement de 1.997.260,12 dollars.

Commentaires et observations des États membres

65. Les États membres ont formulé les commentaires et observations suivantes:

- i) le Département de la Gestion des conférences et publications devrait être doté de ressources nécessaires pour améliorer ses services en particulier dans la traduction et l'interprétation. S'il est possible au Département d'avoir son propre matériel d'interprétation pour les réunions tenues en dehors d'Addis-Abeba ;

- ii) le Programme spatial africain était un programme très louable qui devrait être encouragé et financé ;
- iii) toutes les activités sans financement garanti pourraient être reportées à 2017 ;
- iv) ils ont voulu savoir comment la somme de 1,8 millions de dollars offerte par l'État du Koweït pour la construction du centre médical a été utilisée ;
- v) ils ont demandé pourquoi le Centre médical a été déménagé de ses anciens locaux au nouveau complexe de bureaux à la fin des travaux de rénovation de l'actuel Centre médical ;
- vi) ils ont voulu savoir pourquoi les départements devraient soumettre un budget pour le recrutement dans le cadre du budget-programme plutôt que dans le budget de fonctionnement ;
- vii) toutes les lignes budgétaires sur les politiques de santé devraient dépendre des Affaires sociales et non du Centre médical ;
- viii) tous les programmes de formation devraient être transférés à la Division de la Gestion des ressources humaines ;
- ix) les agents du Protocole devraient plutôt être formés dans les convenances du protocole et non dans la diplomatie et les relations internationales ;
- x) ils pourraient aussi faire des efforts pour acheter des drapeaux de l'UA appropriés et mis à disposition pour les États membres sans devoir les rendre à chaque fois qu'ils les empruntent ;
- xi) les États membres ont également demandé le coût sur le partenariat Afrique - Amérique du Sud (ASA) ;
- xii) ils ont voulu savoir s'il existait deux stratégies de communication distinctes pour la Présidente et le Département de l'Information et de la Communication (DIC); si oui, celle de la Présidente devrait être supprimée et laisser la DIC s'en occuper ;
- xiii) ils ont demandé si la création de la banque des femmes avait un fondement juridique ;
- xiv) l'activité sur la santé, les droits sexuels et de reproduction des femmes pourrait être menée en collaboration avec le Département des Affaires sociales ;

- xv) ils ont demandé si certaines des activités mentionnées n'avaient pas été déjà mises en œuvre. À l'avenir, la Commission devrait préciser si certaines des activités avaient déjà été mises en œuvre ;
- xvi) certaines réunions pourraient être fusionnées pour réduire les dépenses budgétaires des départements ;
- xvii) Ils n'ont pas vu les projets de suivi de l'autonomisation des femmes.
- xviii) pourquoi l'excellent programme sur les petites entreprises des femmes manquait?
- xix) ils ont demandé pourquoi certains départements n'avaient pas inclus des programmes phares dans leur budget 2016 ;
- xx) ils ont voulu savoir si les réunions remplissaient les critères pour passer dans le budget-programme ;
- xxi) Pourquoi les départements de la Commission de l'UA ont travaillé seuls au lieu de travailler ensemble sur les questions transversales.
- xxii) le chevauchement des rôles du NEPAD et de l'AHRM a également été présenté ;
- xxiii) Pourquoi il y a double emploi dans les programmes d'amélioration continue dans le bureau du Vice-président et également à l'AHRM?
- xxiv) alors que chaque pays dispose d'un quota pour le recrutement au sein de la catégorie professionnelle, les réformes en cours doivent s'assurer que le recrutement à des postes non professionnels respecte également le système des quotas ;
- xxv) pourquoi l'AHRM gère les activités génératrices de revenus qui devraient dépendre de la SPPMERM qui est responsable de la mobilisation des ressources?
- xxvi) ils voulaient savoir si toutes les activités proposées pourraient être mises en œuvre au cours de la période spécifiée ;
- xxvii) il devrait y avoir une bonne gouvernance selon laquelle le personnel admis à la retraite ne puisse pas bénéficier de contrats interminables pendant des années ;
- xxviii) ils ont demandé s'il existait une structure ou institution qui coordonnait les programmes phares tels que le train à grande vitesse ;

- xxix) ils ont soutenu les projets géothermiques et ont demandé un financement accru. Les projets d'énergie géothermique sont en cours dans certains pays et ont été très importants et participent à l'énergie propre ;
- xxx) ils ont voulu savoir pourquoi la Commission devrait avoir deux dialogues distincts avec l'ONU et l'UE ;
- xxxi) pourquoi tant de réunions sans résultats tangibles et sans aucun intérêt particulier ont été accordées à la jeunesse africaine ;
- xxxii) en ce qui concerne la réunion du Comité des 10, les chiffres indiqués ne semblent pas suffisants pour les deux réunions par an, pour 10 chefs d'État et d'autres participants au nombre de 200 environ. Le montant devrait être revu à la hausse et tiré du Fonds général ;
- xxxiii) certains fonds pourraient être donnés aux CER pour leur permettre de surveiller les élections ;
- xxxiv) il n'était pas nécessaire d'organiser une réunion continentale pour mettre en œuvre la politique sur la libre circulation des personnes ;
- xxxv) en ce qui concerne l'embauche d'experts juridiques pour les cas, ils ont voulu savoir si elle ne faisait pas partie du mandat du Conseiller juridique de fournir des services juridiques à la Commission;
- xxxvi) comment le Bureau du Conseiller juridique allait contourner la question de l'octroi de l'immunité aux chefs d'État sur l'opérationnalisation de la Cour et les questions des droits de l'homme en Afrique?
- xxxvii) la formation d'experts juridiques des États membres en droit international est importante et doit être prise en charge ;
- xxxviii) ils ont voulu savoir si les deux affaires sur le procès de Hissène Habré étaient distinctes ou séparées ;
- xxxix) le Département de l'AHRM devrait s'occuper du recrutement dans la Commission par l'élaboration d'un plan cohérent ;
- xl) tous les départements ont le droit d'organiser 11 réunions de calendrier. Ils ont demandé la justification de presque 20 réunions du Département du Commerce et de l'Industrie dans l'année ;
- xli) ils ont demandé comment les fonds transitoires sont alloués ;

- xlii) ils ont proposé la mise en place d'un centre pour l'exploitation minière étant donné que les économies de la plupart des pays africains dépendaient de l'exploitation minière ;
- xlili) ils ont demandé pourquoi les départements devraient recruter des consultants pour la mise en œuvre de leur propre plan et pas en interne ;
- xliv) il devrait y avoir une synergie entre les départements et le Bureau de la Présidente dans la mise en œuvre des activités ;
- xlvi) il a été suggéré que les projets phares soient examinés par les ministres des Finances et de la Planification économique avant de les soumettre à la Conférence ;
- xlvi) le budget des Services de protocole devrait être financé à 52% par les États membres et à 48% par les partenaires ;
- xlvii) les départements qui veulent le remplacement des véhicules et des biens devraient se doter de registres des biens ;
- xlviii) tous les organes devraient se doter d'un format de présentation budgétaire uniforme pendant l'exercice 2017 ;
- xliv) au cours de sa réunion, le Sous-comité n'a pas eu le temps de discuter du calendrier des réunions ;
- l) le rapport de vérification d'audit externe devrait être annexé à l'exécution du budget.

Réponses de la Commission

66. La Commission a fourni les réponses suivantes:

- i) il y avait un certain nombre d'affaires pendantes qui ont été intentées contre l'UA devant les tribunaux nationaux, à l'intérieur et à l'extérieur du continent, notamment en Afrique du Sud, en France et en Éthiopie. Le Bureau du Conseiller juridique ne pouvait pas comparaître dans les tribunaux nationaux où des procès ont été intentés contre l'UA, comme le Bureau n'a pas l'autorisation d'exercer le droit dans ces pays ;
- ii) la campagne pour l'opérationnalisation de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ciblerait le nombre de pays nécessaires pour faciliter l'entrée en vigueur du Protocole, à savoir la ratification par quinze (15) États membres. Le Protocole a été adopté à Malabo et certaines initiatives comprennent la nomination de champions régionaux pour sensibiliser les États membres sur sa ratification ;

- iii) l'initiative de renforcement des capacités du Bureau du Conseiller juridique a été conçue pour les États membres et il y avait même des ressortissants des États membres actuellement à l'Université Loyola aux États-Unis en fin d'études ;
- iv) les fonds donnés par l'État du Koweït pour la construction du centre médical étaient encore avec la Commission en attendant un examen plus approfondi ;
- v) l'ancien site de la clinique était toujours opérationnel avec d'autres services qui fonctionnent sur place ;
- vi) les services médicaux spécialisés étaient essentiels sur la base de la demande, mais les spécialistes qui y exercent ne sont pas prévus dans la structure de Maputo ;
- vii) la Direction Femmes, Genre et le Département des Affaires sociales devaient élaborer les politiques en matière de genre et de santé pour les États membres alors que les services médicaux seraient chargés de la mise en œuvre par l'intégration des questions de genre et de santé dans leurs activités quotidiennes ;
- viii) la restructuration de la Commission de l'UA inclurait également le NEPAD comme agence d'exécution; il n'y avait pas de chevauchement mais plutôt des synergies ;
- ix) les fonds auto-générés se rapportent à la location des installations de la Commission de l'UA comme les salles de conférence et un espace de bureau. Le revenu tiré de cette activité a été placé dans le Fonds d'entretien pour l'entretien des installations ;
- x) la formation a été un élément essentiel de l'administration et il était très important pour l'organisation d'investir dans ses ressources humaines. Les meilleures organisations sont celles qui investissent dans la mise à jour des aptitudes et des compétences de leurs ressources humaines ;
- xi) l'AGOA n'avait pas encore été agréé de nouveau et il y avait encore des négociations pour qu'il puisse être prolongé de 10 ans ;
- xii) la Commission a demandé d'examiner la possibilité de maintenir les projets non financés jusqu'en décembre 2015, mais ils pourraient être supprimés si les fonds ne sont pas reçus ;
- xiii) s'agissant du train à grande vitesse, 2016 serait consacré à la phase de planification et de l'élaboration d'une feuille de route. Une équipe

conjointe du projet pour la mise en œuvre de ce projet effectuerait une mission en Chine dirigée par le Commissaire aux Infrastructures et à l'Energie ;

- xiv) le projet INGA était juste pour apporter un soutien au programme de vulgarisation ;
- xv) sur les critères d'évaluation du projet géothermique, les États membres ont toujours été invités à envoyer leurs cadres conformément à ce qui avait été conçu concernant leurs propres ressources, les plans de mise en œuvre du projet, la capacité à fournir un financement de contrepartie, le niveau des experts ;
- xvi) les plans de développement ont été mis en place pour l'énergie solaire dans la région du Sahel ;
- xvii) bonne note avait été prise concernant l'approbation des projets phares ;
- xviii) il y avait plusieurs programmes transversaux qui ont toujours besoin de consultations et de coopération avec d'autres départements tels que le Genre, les Affaires politiques et les Affaires sociales ;
- xix) plusieurs événements et des situations de conflit ne sont pas envisagés, mais se sont passés au cours de l'année tels que la situation au Burundi ;
- xx) le Groupe des Sages a été l'un des piliers du programme APSA ;
- xxi) la Commission devait envoyer des rapports semestriels aux Partenaires, faisant ainsi la responsabilité une priorité ;
- xxii) une déclaration solennelle de l'égalité entre les hommes et les femmes a été faite par les chefs d'État pour la création d'une banque des femmes. Les fonds devaient être mis en place pour commencer la mise en place de la banque gérée par des femmes pour des femmes. Toutefois, ce projet ne serait pas exécuté par la Commission de l'UA, mais serait financé à 100% par la Banque africaine de développement ;
- xxiii) le Département Femmes et Genre collaborait avec les Affaires sociales dans le cadre du Pilier sur des valeurs partagées ;
- xxiv) obtenir des fonds ne signifie pas que l'argent est déjà dans le compte, mais plutôt des promesses de fonds ;
- xxv) des projets phares ont maintenant été inclus dans le budget des départements sectoriels et les dépenses rationalisées ;

- xxvi) s'agissant des contrats délivrés au personnel retraité, le Bureau de la Présidente de la Commission avait donné des instructions pour qu'aucun contrat ne soit attribué au personnel admis à la retraite et que les processus de recrutement y afférents soient initiés six mois avant la fin de ces contrats ;
- xxvii) le Fonds des femmes africaines a été adopté dans la même année que la Décennie de la Femme africaine. Les Etats membres ont été mis à contribution pour 1% du fonds et le taux avait depuis été revu à la baisse à 0,5% ;
- xxviii) les réunions pré-sommet ont servi de plates-formes pour rencontrer des sociétés civiles et des ministres en vue d'établir une coopération. Des questions telles que les femmes dans l'agrobusiness et les finances feront l'objet d'examen lors du Sommet de Juin 2015 ;
- xxix) les réunions statutaires ont été examinées dans le cadre du budget de fonctionnement, mais il y avait des réunions liées aux programmes qui relèvent des budgets programmes et ne peuvent être incorporés dans le budget de fonctionnement ;
- xxx) toutes les propositions de budget-programme sont présentées avec des activités ;
- xxxi) les activités de la Présidente relèvent de la coordination et de la communication puisque la Présidente mène les activités de plaidoyer auprès des chefs d'État, des parlementaires et d'autres parties prenantes de haut niveau ;
- xxxii) la méthode des éléments de coûts est maintenant utilisée pour chiffrer toutes les propositions budgétaires ;
- xxxiii) toutes les soumissions présentées par le Bureau de la Présidente ont représenté les différents bureaux de représentation qui relèvent de la Présidente. Ce n'était pas le Bureau de la Présidente qui met en œuvre ces décisions mais plutôt ceux des bureaux qui relèvent de lui. Le Bureau ne ferait que suivre ces bureaux de représentation pour leur permettre de mieux représenter l'UA ;
- xxxiv) en réponse aux demandes des États membres, le budget a été réduit dans la plupart des départements ;
- xxxv) les fonds pour la formation au sein des départements seraient coordonnés par la Division de la Gestion des ressources humaines ;

xxxvi) la vulgarisation de l'UA en Afrique australe relevait du mandat du Bureau régional de l'Afrique australe à Lilongwe ;

xxxvii) La Présidente a sa propre unité de communication stratégique au sein de son bureau et ce montant avait déjà été ramené de 1.053.217,74 dollars à 447.769,50 dollars ;

xxxviii) l'Unité du renseignement et de la sécurité au sein du Bureau de la Présidente avait des relations avec les agences de sécurité internationales, notamment l'Interpol.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION DE L'UA

67. La Commission a présenté son budget de fonctionnement 2016. Le budget est de 110.233.167\$EU. Le taux d'exécution 2014 du budget de fonctionnement était de 94%.

Commentaires et observations des États membres

- i) l'augmentation du barème des contributions des États membres ne devrait pas dépasser 5% ;
- ii) les actifs et les immobilisations de la Commission doivent être gérés avec soin afin de réduire les coûts ;
- iii) la politique de remplacement des uniformes de la sécurité était-ce pour un ou deux ans?
- iv) toutes les rubriques liées au maintien des capitaux doivent relever du Fonds pour la maintenance et supprimées du budget de fonctionnement ;
- v) pourquoi la Commission se surcharge des interviews du personnel temporaire alors qu'il ya des postes vacants à occuper par un personnel permanent ;
- vi) pourquoi le Département des Affaires politiques avait budgétisé 5 millions de dollars pour les élections et que cela apparaît encore sous 2 millions de dollars?

Réponses de la Commission

- i) l'uniforme du personnel de la sécurité est à remplacer chaque année ;
- ii) les deux fonds pour les élections sont gérés par le Département des Affaires politiques. La somme du fonctionnement de 2 millions de dollars

est financée par les États membres, tandis que la partie du programme de 5 millions de dollars américains est financée par les partenaires.

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)

68. Le NEPAD a présenté son budget 2016. Avec un taux d'exécution budgétaire de 73% en 2014 par rapport aux fonds disponibles et de 17,5% par rapport au budget approuvé, le budget total présenté était de 1 030 525\$EU.

Commentaires et observations des États membres

- i) les Etats membres ont demandé s'il y avait deux programmes du CAADP ;
- ii) il n'y avait aucune indication de lieux de réunions dans le document du budget ;
- iii) le NEPAD devrait bénéficier d'un appui pour tous les bons programmes en cours ;
- iv) dans quel cadre juridique devait être mis en œuvre le projet de Cadre de Dépenses à moyen terme (MTEF) puisqu'il n'a pas encore été approuvé ;
- v) ils ont demandé pourquoi des consultants étaient recrutés alors qu'il y avait du personnel pour faire le travail ;
- vi) pourquoi le NEPAD louait des véhicules alors qu'ils avaient leurs propres véhicules ?

Réponses du NEPAD

- i) en ce qui concerne le CAADP, tandis que la Commission s'occupait des politiques, le NEPAD gérait la mise en œuvre du CAADP ;
- ii) en ce qui concerne le MTEF, le NEPAD pensait que c'était la bonne voie à suivre pour la préparation du budget ;
- iii) le NEPAD pouvait seulement recruter le chef de la mobilisation des ressources ;
- iv) le NEPAD recrutait au fur et à mesure pour la mise en œuvre du PIDA pour les CER et ces postes étaient financés par la BAD et la GIZ.

Cour africaine des droits de l'homme et des peuples

69. Le budget 2016 de la Cour a été élaboré en tenant compte des défis politiques et socio-économiques qui se posent aux États membres et à l'Union africaine en tant qu'organisation, ainsi que l'aperçu économique mondial. Le budget proposé 2016 de la Cour s'élève 12. 013. 984 dollars et comprend deux sections principales:

- budget ordinaire - Le budget financé par les États membres : 9.662.498 dollars ;
- budget-programme – Le budget financé par les donateurs : 2.351.468 dollars

Commentaires et observations des Etats membres

- i) reporter la nouvelle proposition de recrutement dans le budget afin de réduire le budget. L'organe devrait remettre les points pour l'exercice 2017 ;
- ii) la justification du chiffre élevé pour la formation ;
- iii) les États membres ont demandé à comprendre la politique de recrutement de la Cour sur la façon dont les postes sont publiés puisque certains pays n'avaient jamais vu de vacance de poste de la Cour ;
- iv) il serait prudent de reporter l'un des véhicules prévus dans le budget pour l'année prochaine 2017. Il a été également demandé pourquoi la Cour a voulu remplacer un véhicule acheté en 2007. Les États membres ont également demandé à connaître le type de véhicule que la Cour a l'intention d'acheter avec le montant indiqué ;
- v) il a été spécifié que les fonds non utilisés devraient être utilisés selon le Règlement financier de l'UA ;
- vi) un programme spécial devrait être mis en place pour s'adresser essentiellement aux étudiants en droit des États membres sur les activités de la Cour sous forme de sensibilisation ;
- vii) ils ont exprimé leurs préoccupations au sujet de la répétition d'une recommandation formulée lors de la préparation du budget 2015, à Dar-es-Salaam, par le Sous-comité du COREP, sur le nombre des membres du personnel allant à une mission à la fois.

Réponses de la Cour

- i) en ce qui concerne la formation, la Cour a fait un effort pour s'assurer que les Juges étaient au courant de toutes les langues de l'UA. Les programmes de formation ont également été mis en place sur la gestion de cas pour certains membres du personnel et cela renforcerait les capacités du personnel ;
- ii) le Recrutement des juges se fait seulement dans les pays qui ont ratifié le protocole, tandis que le personnel de la Cour est recruté dans tous les États membres par voie d'annonces ordinaires ;
- iii) pour promouvoir le travail de la cour, elle organise souvent des conférences dans les Écoles de droit à travers le continent ;
- iv) certains nouveaux employés ont été recrutés depuis presque un an sans ordinateurs, et même les ordinateurs qui sont disponibles ont été achetés en 2007 et doivent être remplacés ;
- v) les véhicules ont été achetés en 2007/2008. Les coûts d'entretien de ces véhicules dans l'année s'élèvent à 30 000 \$EU, ce qui était coûteux.

Parlement panafricain (PAP)

70. Le budget total était de 32.764.833 \$EU divisé en: budget-programme : 20 444 766 \$EU et en budget de fonctionnement 12.320.067 \$EU. Le taux global d'exécution du budget pour le budget de fonctionnement en 2014 était de 84% comparativement à 94% en 2013, tandis que l'exécution du budget-programme en 2014 était de 92%.

Commentaires et observations des États membres

- i) des explications doivent être données sur les raisons pour lesquelles toutes les lignes budgétaires avaient une augmentation uniforme de 5% ;
- ii) ils se sont demandés pourquoi le PAP a jusqu'à 46 interprètes lorsque les langues de travail de l'UA ne sont que quatre (4) ;
- iii) ils ont posé la question de savoir pourquoi le coût de la maintenance de l'équipement pour l'année dernière serait doublé en 2016 ;
- iv) aucune explication sur l'excédent des dépenses des fonds de partenaires du budget-programme n'a été fournie dans le rapport du PAP. Le budget devrait être basé sur l'analyse des besoins ;
- v) question sur la nécessité de remplacer 8 véhicules en un an ;

- vi) question sur la justification des indemnités pour heures supplémentaires par le PAP ;
- vii) le remplacement des immobilisations doit être soumis dans un registre qui fournit toutes les statistiques des véhicules ;
- viii) il devrait y avoir une uniformité dans la présentation du budget pour tous les organes ;
- ix) question sur la somme de \$ 50,643 pour le rafraîchissement d'une réunion de 12 jours. Encore une fois, les coûts budgétaires de la papeterie du Parlement panafricain est exorbitant ;
- x) le PAP devrait mettre en œuvre toutes les observations faites dans le rapport d'audit présenté à Dar es Salaam.

Réponses du Parlement panafricain

71. Le PAP s'est lancé dans un exercice de recrutement et devrait recruter 94 membres du personnel étalé sur la période du Plan stratégique de 2013 à 2017. Le PAP réviserait le budget comme conseillé et le soumettra de nouveau sur la base des recommandations formulées.

Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'Enfant (CAEDBE)

72. L'un des principaux rôles du Comité est de surveiller la mise en œuvre et de veiller à ce que la protection des droits soit dans la Charte. En vue de remplir ses obligations et ses devoirs le Comité a élaboré un Plan stratégique quinquennal pour la période 2015-2019, qui cherche à définir l'orientation générale et l'intérêt du travail du Comité et fixe les principaux objectifs que le Comité cherchera à atteindre au cours de cette période.

73. Le budget a une augmentation de 7% du budget. Le budget total est de 754.060 \$EU, répartis dans le Programme 495.336\$EU et dans le budget de fonctionnement 258.724\$EU

Commentaires et observations des États membres

- i) ils se sont interrogés pourquoi les billets des autres organes sont pris en charge par le Comité CAEDBE ;
- ii) le montant pour la commémoration de la Journée de l'Enfant est trop élevé et doit être révisé ;

- iii) ils sont préoccupés par la capacité à mettre en œuvre tous les programmes au cours de l'année ;
- iv) ils ont demandé à connaître la localisation du Secrétariat et le lieu des sessions ;
- v) ils se sont interrogés pourquoi le Comité recrute des consultants lorsque tous les membres du Comité sont des experts ;
- vi) ils se sont demandés pourquoi le Comité a budgétisé la traduction et la publication alors que ces services existent à la Commission ;
- vii) ils se sont interrogés de savoir si le Comité a aligné ses plans avec l'Agenda 2063 ;
- viii) ils se sont demandés comment les réunions et conférences allaient aider au bien-être des enfants et quelles activités entreraient dans le cadre du bien-être de l'enfant.

Réponses du CAEDBE

- i) le Comité travaille avec les documents provenant des États membres qui doivent être traduits dans les deux langues de travail c.-à-d. le français et l'anglais. Les traducteurs doivent être payés pour traduire dans les deux langues de travail ;
- ii) pour commémorer la journée de l'Enfant africain, deux activités sont entreprises. Ce sont la Commémoration de la Journée de l'Enfant et la supervision des activités du Comité ;
- iii) basé sur l'avis de la réunion de l'année dernière, le Comité a été sollicité de mobiliser des fonds auprès des donateurs, mais malheureusement, les fonds ne pouvaient pas être mobilisés ;
- iv) chaque fois que des membres du Comité voyagent, le Secrétariat du Département des Affaires sociales devrait les accompagner pour coordonner leur mission ;
- v) lorsque la correspondance est adressée aux États membres pour la ratification, ceux-ci ne répondent généralement pas. Cependant, lorsque les membres se déplacent pour rencontrer les parties prenantes dans les États membres, le Comité reçoit des réponses favorables ;
- vi) des consultants sont sollicités pour élaborer ces documents car cela ne serait pas possible pour les membres du Comité qui sont généralement basés dans leurs pays respectifs.

Commission de l'Union africaine sur le droit international (CUADI)

74. Le représentant du CUADI a présenté le budget 2016 pour le département. Avec un taux d'exécution du budget de 87% pour le fonctionnement et de 46% pour le programme, le budget total présenté était de 696.462 dollars. Le budget de fonctionnement étant de 401.262 dollars et celui des programmes de 295.200 dollars.

Commentaires et observations des États membres

- i) ils se sont demandés pourquoi une somme si importante de 900.000 dollars pour seulement 2 sessions avec les participants ne dépassant pas 11. Les États membres sollicitent des éclaircissements sur les honoraires et les indemnités journalières de subsistance ;
- ii) ils se sont demandés pourquoi l'AUCIL devrait entreprendre des études sur les droits de l'homme alors que cela est inclus dans le mandat de la Commission de l'UA ;
- iii) ils se demandent si toutes les six études pourraient être effectuées au cours de l'année, elles devraient être rationalisées ;
- iv) ils se sont interrogés sur la raison pour laquelle les indemnités journalières de subsistance des Commissaires étaient différentes?
- v) ils se sont demandés pourquoi 10 000 dollars sont alloués à chacune des 10 études.

Réponses de la CUADI

- i) le programme de formation fait partie du programme sur le droit international et est financé par l'Assemblée générale des Nations Unies ;
- ii) les montants libellés en somme globale dans le budget sont fournis par l'UE pour financer la scolarité des étudiants africains dans les universités. Concernant les études qui ont commencé avec le Ghana, ce serait fait en trois ans et 10.000 dollars ont été alloués en général pour toutes les études ;
- iii) sur la question des honoraires, ceux-ci sont décidés sur la base des conditions de service et de leur affectation.

Commission africaine de l'énergie (AFREC)

75. Le représentant de l'AFREC a présenté le budget 2016 de l'AFREC. Avec un taux d'exécution du budget de 87% pour le fonctionnement et de 46% pour le programme, le budget total présenté était de 696,462 dollars. Le budget de fonctionnement étant de 401.262 dollars et de 295.200 dollars pour les programmes.

- i) pourquoi la région d'Afrique du Nord n'a pas été incluse dans ses activités?
- ii) il n'y a aucune indication quant à savoir si les fonds avaient été obtenus ou doivent être financés par les États membres ;
- iii) ils aimeraient savoir combien les États membres contribueraient ;
- iv) il n'y avait aucune indication du Traité de Pelindaba.

Réponses de l'AFREC

76. L'AFREC travaille en étroite collaboration avec le Département de l'Infrastructure et de l'Energie en tant qu'exécutants dans les domaines tels que le PIDA et les autres programmes.

77. La plupart des partenaires ont promis de fournir un appui financier, mais négocient actuellement l'Accord de Siège avec l'Algérie afin de déterminer l'existence de la Commission.

Conseil consultatif de l'UA sur la Corruption

78. Le Président du Conseil consultatif sur la corruption a présenté le budget total d'un montant de 3.681.980 dollars EU réparti respectivement comme suit: 2.078.501 dollars EU et 1.603.479 dollars pour les budgets de fonctionnement et de programme respectivement. Le taux d'exécution budgétaire en 2014 était de 48%.

Commentaires et observations des États membres

- i) les États membres ont voulu savoir le mandat spécifique du Conseil et si tout l'argent est en grande partie budgétisé dans le budget de fonctionnement ;
- ii) le budget n'indique pas le montant du financement par les États membres ;
- iii) ils se demandent si le Conseil pourra fonctionner avec le personnel actuel ;

- iv) en ce qui concerne les deux sessions annuelles, la Commission devrait essayer de réduire les frais de mission en veillant à ce que les membres du Conseil n'assistent pas tous aux réunions ;
- v) il y avait trop de réunions et de conférences prévues au budget-programme ;
- vi) Le budget prévoyait d'énormes sommes pour la publicité ; le Conseil pourrait recourir à l'assistance des télévisions nationales ;
- vii) étant donné les nombreuses demandes de réunions, le Conseil aurait-il pu disposer d'assez de temps pour mener ses enquêtes sur la corruption ?
- viii) le budget proposé pour l'AUABC devrait servir de base ou de budget initial et non sujet à plafonnement de 5% du budget de 2016.

Réponse du Conseil consultatif de l'UA sur la Corruption

- i) le Conseil a expliqué que le budget devait être financé par une fondation et n'était pas une continuation d'un budget de base du fait que le Conseil a déménagé de la CUA pour un nouveau siège, avec tous les frais initiaux pour la mise en place d'un bureau ;
- ii) des mesures ont déjà été prises pour communiquer aux États membres le mandat et les fonctions du Conseil ;
- iii) tous les sept membres du personnel ont joué un rôle crucial dans l'exercice de leur mandat, plus spécialement le poste du Secrétaire exécutif, sans lequel le Conseil ne serait pas en mesure de fonctionner correctement.

ECOSOCC

79. Le Président en exercice de l'ECOSOCC a présenté un budget total de 2.500.823 dollars EU réparti respectivement comme suit : 1.359.824 dollars EU et 1.140.999 dollars EU les budgets de fonctionnement et les budgets programmes.

Commentaires et observations des Etats membres

- i) les membres ont voulu savoir les contributions des pays qui acceptent d'accueillir les réunions ;
- ii) ils ont demandé à l'ECOSOCC d'harmoniser la plupart de ses activités avec celles du CIDO.

- iii) les comités nationaux avaient été mis en place pour populariser l'ECOSOCC, et il n'était donc pas nécessaire d'établir un nouveau budget pour cela ;
- iv) il convient de déterminer les lieux avant d'indiquer les coûts des billets ;
- v) le budget devrait être établi selon le format standard.

Réponses de l'ECOSOCC

- i) l'ECOSOCC est doté d'un mandat spécial qui est obligatoire et l'ECOSOCC doit faire rapport à la Conférence de l'Union, en l'occurrence sur les élections ;
- ii) les groupes sur les infrastructures représentaient la structure

Conseil de Paix et Sécurité (CPS)

80. Le représentant du Conseil de paix et de sécurité a présenté le Budget 2016 de l'Organe. Avec un taux d'exécution du budget de 66% en 2014 par rapport au budget approuvé, le budget total 2016 présenté était de 1.069.278 dollars.

Commentaires et observations des Etats membres

- i) des éclaircissements ont été demandés concernant les montants indiqués pour les lignes budgétaires ;
- ii) sur quelle base le Conseil de paix et de sécurité a-t-il effectué des visites dans des pays qui ne sont pas en conflit?
- iii) la ligne budgétaire sur la formation était trop élevée et devrait être revue ;
- iv) le montant destiné à l'organisation de retraites est trop élevé ;
- v) les programmes de formation ont déjà été pris en compte par le Département Paix et sécurité, pourquoi ces programmes sont budgétisés de nouveau ?
- vi) les fonds alloués pour la communication au Département de la Paix et de la Sécurité doivent être mis à la disposition du CPS.

Réponse du CPS

- i) la décision d'effectuer des visites dans des pays où il n'y a pas de conflit relève généralement du Conseil ;

- ii) la formation sur le renforcement des capacités du personnel a été exclusivement financée dans le cadre de L'APSA

Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)

81. Le président de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples a présenté un budget total de 7.120.698 dollars EU. Le taux d'exécution du budget de 2014 était de 53%.

Commentaires et observations des États membres

- i) les Etats membres ont voulu savoir comment les plaintes sont déposées à la Commission ;
- ii) pourquoi le coût de l'assurance des biens a-t-il augmenté alors qu'il n'y a pas eu de sinistre l'année antérieure?
- iii) pourquoi il devrait y avoir une augmentation pour l'hébergement du site ?
- iv) pourquoi l'assurance des véhicules a-t-elle également augmenté ?
- v) la Commission a-t-elle pris des dispositions pour les recrutements aux postes vacants?
- vi) la Commission ne pourrait-elle envoyer en mission deux ou trois commissaires seulement au lieu de tous les commissaires?
- vii) pourquoi les congés dans les foyers ont-ils augmenté de 25% ?
- viii) les jours de commémoration ont augmenté de 575% .Quelles sont les journées de commémoration prévues, à quelle fréquence?
- ix) pourquoi la Commission devrait-elle allouer un budget pour les réunions extraordinaires?
- x) il a été demandé des éclaircissements sur le montant de 275.000 dollars EU représentant des honoraires pour les commissaires.

Réponses de la Commission

- i) il était très difficile d'entrer et de sortir de Banjul par avion parce qu'il n'y avait pas de vol certains jours ;
- ii) les commissaires ont le droit de voyager en classe affaires à partir de diverses régions du continent vers Banjul ;

- iii) il y avait deux réunions statutaires qui ne pouvaient pas être supprimées ;
- iv) la dernière session par exemple a rassemblé environ 600 participants et l'argent n'était pas seulement destiné aux opérations, mais à l'organisation de ces sessions ;
- v) 2016 étant l'année consacrée aux droits de l'homme, la Commission sera au premier plan ;
- vi) avant de saisir la CADHP d'une plainte, il faudrait d'abord soumettre la plainte dans son pays ;
- vii) les missions de promotion ont permis de parler à des États parties.

EXAMEN DU PLAN D'ENTRETIEN 2015/2016 AU TITRE DU FONDS D'ENTRETIEN

82. Le Directeur de l'Administration et de la gestion des ressources humaines (AHRM) a présenté le plan d'entretien 2015 - 2016 qui sera utilisé dans le cadre du Fonds d'entretien qui a été mis en place. Le Fonds d'entretien de 3,6 millions de dollars est disponible. Le Directeur a déploré l'état de détérioration des bâtiments «A» et «C». Il a cité en particulier l'ascenseur dans le bâtiment «A» qui peut s'effondrer à tout moment, mettant ainsi en danger la vie des fonctionnaires et des visiteurs dans ce bâtiment.

83. Il a invité les États membres à approuver les améliorations devant être faites au sein de l'Unité des Achats afin de rendre l'Unité plus efficace et plus transparente..

84. Des mesures pour le renforcement des capacités de l'équipe d'entretien et de maintenance ont été prises à travers la formation et l'encadrement afin de permettre à l'équipe de faire l'entretien de tous les bâtiments, plus spécialement les deux nouveaux bâtiments. Il a assuré les États membres que les fonds demandés ne seront pas intégralement dépensés ; ils ont été proposés à titre indicatif et seront dépensés judicieusement.

85. Le Chef de la Division de l'Administration et de la gestion des installations (AFMD) a rappelé un rapport présenté par le sous-comité à Malabo ainsi qu'un projet de décision qui devait être approuvé. Il a présenté les détails du plan d'entretien et a rappelé que le Sous-comité n'a pas pu se réunir à trois reprises. Il a informé le Sous-comité des risques que courent le personnel et les visiteurs dans certains des bâtiments, plus spécialement le Bâtiment A, où des débris tombent parfois des plafonds. La Commission a la chance qu'aucun accident majeur n'ait été signalé dans ces bâtiments.

Commentaires et observations des États membres

- i) Les membres ont confirmé que les projets de décisions reflètent les discussions qui ont eu lieu, mais ils sont surpris que ces projets ne soient pas encore adoptés ;
- ii) ils ont estimé que le Fonds d'entretien doit être des recettes qui ont été générées jusqu'à présent afin que les recettes et les dépenses puissent être examinées ;
- iii) ils ont soutenu activement le Plan pour l'entretien et la maintenance et ont demandé à la Commission de former tous les techniciens pour leur permettre d'entretenir les bâtiments, plus spécialement le nouveau complexe qui a beaucoup d'équipements et de matériels modernes.
- iv) en ce qui concerne l'interrupteur automatique moyenne tension, il n'y avait aucune indication de l'origine de l'équipement ;
- v) pourquoi la Commission devrait-elle acheter des groupes électrogènes pour les commissaires alors qu'ils reçoivent une indemnité de logement considérable ?
- vi) il n'y avait aucune indication quant au pays d'origine de l'ascenseur et les membres se sont demandé quel genre d'ascenseur coûterait un tel montant ;
- vii) pourquoi a-t-on choisi Johnson training Institute pour la formation des techniciens?
- viii) le coût du billet d'avion aux États-Unis était trop élevé ;
- ix) le coût de la réfection des toits de l'ancien centre de conférences était trop élevé ;
- x) les questions d'entretien sont d'une importance cruciale car elles sont liées à la sécurité et à la sûreté du personnel. Les États membres tiendront le directeur de l'AHRM et le chef d'AFMD responsables de tout accident qui surviendra pour cause de non-entretien des installations ;
- xi) la Commission pourrait mener des négociations avec les propriétaires des résidences des commissaires en ce qui concerne l'entretien et le changement des groupes électrogènes des commissaires.
- xii) ne serait-il pas plus économique d'acheter un nouveau transformateur que de réparer le transformateur actuel?

- xiii) les montants indiqués pour l'entretien étaient très élevés et devraient être revus à la baisse ;
- xiv) en ce qui concerne la formation des techniciens, ne pourrait-elle se faire sur la base des accords d'achat qui accompagnent le "Service après-vente»?
- xv) la Commission ne pourrait-elle pas reporter la construction des réservoirs d'eau comme ce n'était pas urgent?
- xvi) pourquoi le département demande-t-il 2 millions de dollars pour l'année prochaine alors qu'il a déjà environ 16 projets à réaliser en 2015 ?
- xvii) pourquoi la Commission a-t-elle demandé la rénovation du Congo Hall alors qu'il a été rénové il n'y a pas longtemps?
- xviii) les coûts de l'aménagement paysager et de gestion des magasins de l'UA sont trop élevés ;
- xix) pourquoi les commissaires devraient-ils avoir un logement gratuit et recevoir des indemnités de logement en même temps?
- xx) pourquoi la Commission ne peut-elle pas utiliser les recettes générées par Congo Hall pour la rénovation et l'achat du mobilier pour le Hall?
- xxi) qu'est-ce qui a été décidé concernant le bâtiment de New York?
- xxii) pourquoi la Commission devrait-elle assurer l'entretien des équipements du nouveau bâtiment du Bureau de Washington DC?
- xxiii) comment l'Organisation peut-elle utiliser un ascenseur vieux de 50 ans sans penser à le remplacer?
- xxiv) pourquoi la Commission ne fournirait-elle pas de parking ombrageux/abris à voitures dans l'enceinte de la CUA pour protéger les véhicules?
- xxv) une cafétéria de qualité devrait être construite et qui corresponde à l'image d'une institution diplomatique comme c'est le cas pour la CEA ;
- xxvi) pourquoi les États membres devraient rénover le Congo Hall alors qu'il avait été privatisé ?
- xxvii) est-ce que la répartition des contributions statutaires apparaît dans le document?
- xxviii) il convient d'expliquer ce que l'on entend par grandes urgences ;

- xxix) les chiffres absolus ne sont pas donnés dans la décision pour correspondre aux pourcentages ;
- xxx) en ce qui concerne la formation des techniciens, quelle était le rapport entre l'entretien des installations et la formation des chauffeurs?
- xxxi) il est nécessaire d'harmoniser l'achat du mobilier pour le Congo Hall avec l'achat du matériel électrique pour la cuisine ;
- xxxii) les coûts de remplacement de l'ascenseur pourraient être trop élevés.

Réponse de la Commission

- i) l'UA par le passé n'avait pas mandat de générer des recettes. Cependant, au cours des années et en raison de contraintes budgétaires, l'Union a dû mettre en place des mesures pour générer des recettes ;
- ii) les amendements au projet de décision seront pris en compte ;
- iii) 70 chauffeurs de la Commission n'avaient jamais suivi de formation, surtout en conduite préventive et en secours d'urgence. Des chauffeurs d'une organisation multinationale normale devraient recevoir une formation deux fois par an et un montant nominal de 48.000 dollars ;
- iv) les commissaires ne reçoivent que l'indemnité de logement ; ils n'ont pas de logement gratuit. Seuls le président et le vice-président sont logés par la Commission ;
- v) il avait été demandé à la Commission, par décision, de donner des groupes électrogènes à chaque commissaire ;
- vi) la Commission ne pourra pas négocier au nom des commissaires la fourniture de groupes électrogènes par les propriétaires de leurs résidences ;
- vii) les prix ont été donnés à titre indicatifs et même si les coûts avaient été approuvés par la Commission des marchés, les fonds ne seraient pas utilisés pour les décisions qui avaient été prises il y a environ six mois. Un Appel d'offres serait lancé pour l'attribution des contrats pour tous les projets ;
- viii) l'installation de l'ascenseur entraînerait également le retrait de l'ancien ascenseur, ce qui nécessiterait des travaux de génie civil. Tous les projets seraient exécutés de manière transparente et robuste et des rapports intérimaires seraient établis sur les progrès concernant les projets ;

- ix) le revenu de Congo Hall ne revient pas à la CUA mais au traiteur qui a été engagé pour prester les services de restauration ;
- x) concernant la rénovation, le budget disponible n'a pas suffi pas pour faire une rénovation complète. Sur la base des recommandations du traiteur, le matériel de cuisine doit être changé et remplacé à un standard international ;
- xi) l'ancienne décision prise était de vendre le bâtiment de New York. Cependant, au moment de la décision, la valeur de marché est très faible et il n'était donc pas prudent de vendre à ce moment-là ;
- xii) basé sur l'avis technique, il a été recommandé que l'UA identifie une entreprise pour rénover le bâtiment, l'utiliser pour une certaine période et le transférer à nouveau à l'UA. Cette proposition sera soumise plus tard au Sous-Comité ;
- xiii) sur la base de la décision qu'il faudrait une période de transition où un pourcentage équivalent à 2 millions de dollars serait prélevé sur le budget opérationnel aussitôt le Fonds d'entretien est approuvé pour les 2 millions de dollars, le budget des opérations serait dans le plafond de 5% ;
- xiv) Congo hall n'avait pas été privatisé ;
- xv) la Commission était chargée de l'entretien, de la rénovation et de la fourniture des infrastructures pour le fonctionnement de la cafétéria ;
- xvi) compte tenu du manque chronique d'eau et de l'interruption quotidienne de la fourniture d'eau dans l'enceinte et de la demande croissante d'eau, il y avait un besoin pressant d'un réservoir d'eau d'où l'eau serait puisée d'un puits qui avait été foré ;
- xvii) pour ce qui est de l'entretien de l'équipement dans le nouveau bureau à Washington DC, l'entretien régulier du matériel, vieux ou nouveau, était une opération standard basée sur les meilleures pratiques où même un nouvel équipement devrait être entretenu à intervalles réguliers.
- xviii) le fonds d'entretien servirait à gérer uniquement les projets de dépenses en capitaux tandis que le budget de fonctionnement servirait à d'autres activités d'entretien de routine comme le nettoyage et les services d'entretien, le jardinage, l'aménagement du paysage, la sécurité, la lutte contre les rongeurs, la menuiserie, la plomberie, l'électricité. La stratégie du fonds d'entretien serait d'intégrer tous les projets de CAPEX et de les retirer du budget de fonctionnement. Le COREP avait déjà accordé une période de transition de deux ans à la Commission pour les transférer du

budget de fonctionnement au fonds d'entretien. Le reste des activités d'entretien demeure dans le budget de fonctionnement.

RECOMMANDATIONS SUR LE PLAN DE MAINTENANCE 2015/2016

86. Le Sous-comité a faits les recommandations suivantes:

- i) le plan de maintenance 2015/2016 pour un montant de 1.984.399 pour les 15 projets proposés a été adopté ;
- ii) une décision concernant l'ancien bâtiment du Bureau de New York sera prise sur la base d'un rapport compréhensive qui sera présenté au Sous-Comité ;
- iii) au cours de la période de transition, les deux lignes budgétaires sur l'amélioration et l'entretien des locaux et de l'équipement dans le budget opérationnels devraient être rationalisées et examinés pour une utilisation judicieuse des fonds alloués ;
- iv) La Commission devrait établir toutes les demandes d'entretien de tous les autres organes en vue de les inclure dans le plan de maintenance 2016/2017 ;
- v) tous les remboursements de la TVA relative aux transactions sur le plan de maintenance doivent être déposés dans le Fonds d'Entretien ;
- vi) le Plan de maintenance annuel sera approuvé par le Comité des Représentants permanents

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS SUR LE BUDGET 2016

87. À la suite des discussions et des explications faites par la Commission et les autres organes de l'Union africaine, le Sous-comité sur les questions administratives, budgétaires et financières a formulé les recommandations suivantes:

- i) un budget total de **385.078.627 dollars EU** a été recommandé à l'Union africaine au titre de l'année 2016, ventilé **129.615.176 dollars EU** des coûts d'exploitation (**33,7%**) et **255.463.451 dollars EU** du budget-programme (**66,3%**) - (**annexe 2**) ;
- ii) il est recommandé que le budget soit financé par des contributions des États membres à hauteur de **138.044.641 dollars EU** et **247.033.986 dollars EU** des partenaires internationaux (annexe 2) ;
- iii) la Commission devrait continuer à solliciter des fonds auprès des partenaires pour combler le déficit de financement de **70.552.314 dollars**

du budget-programme jusqu'à la fin de 2015, laisser tomber les activités qui ne sont pas financées au titre du budget et faire rapport d'état au COREP avant le Sommet en janvier à 2016 ;

- iv) il était nécessaire d'accroître les contributions des Etats membres pour réduire la dépendance sur les partenaires ;
- v) les modalités de mise en œuvre des sources alternatives de financement devraient être accélérer ;
- vi) une analyse claire des implications financières devrait accompagner les nouvelles décisions adoptées par les organes délibérants. Le Sous-comité a également noté qu'en raison de la limitation de 5% des contributions statutaires des États membres, le déficit du budgétaire opérationnel proposé 2016 de l'Union d'un montant de **31.459.764 dollars EU** et du Budget-programme de 16.156.450 dollars EU ne pourra pas être financé. (Annexe 4). Inclus dans le déficit budgétaire de **47.618.967 dollars EU**, les bureaux spécialisés suivants de l'UA n'ont pas de financement: i) IPED - 835.512dollars ii) CIEFFA - 835.512 dollars EU iii) PAU - 2.526.668 dollars iv) ACDC – 2.429.036 dollars EU. Conformément à la décision de Malabo EX.CL/DEC.847(XXV), le Conseil consultatif sur la corruption requiert un montant supplémentaire de 1.702.812 dollars pour redémarrer ses opérations ;
- vii) il a été recommandé qu'un budget total de **354.464.673 dollars** de l'AMISOM soit soumis au Conseil de paix et de sécurité à travers le COREP ;
- viii) il a également été recommandé que 2% du budget de l'AMISOM pour 2016 soit couvert par des contributions volontaires des États membres.

Répartition du budget de l'exercice 2016 recommandé par le Sous-Comité - Annexe I
Résumé par organe

Organe	2015 (dollars)	Budget 2016			Variation en % (2015 par rapport au S-C)
		Proposition initiale	Recommandé par le Sous-comité	Réduction	
Commission de l'UA	306,279,604	411,713,408	298,629,890	(113,083,518)	-2.50%
PAP	29,521,837	32,764,833	31,880,993	(883,840)	7.99%
CAfDHP (La Cour)	9,857,665	12,013,984	9,636,401	(2,377,583)	-2.24%
CADHP (La Commission)	5,922,595	7,120,699	5,581,245	(1,539,454)	-5.76%
ECOSSOC	1,023,521	2,500,823	2,034,619	(466,205)	98.79%
NEPAD	36,045,143	39,650,496	29,644,237	(10,006,259)	-17.76%
CUADI	642,547	696,463	684,775	(11,688)	6.57%
AUABC	1,805,628	3,681,980	776,408	(2,905,572)	-57.00%
CPS	759,253	1,069,278	797,216	(272,062)	5.00%
CAEDBE	279,405	754,060	739,178	(14,882)	164.55%
Bureaux spécialisés de l'UA					
AFREC	900,255	1,551,891	945,268	(606,622)	5.00%
IPED	0	835,512	0	(835,512)	
CIEFFA	0	835,512	0	(835,512)	
UPA	0	2,526,668	0	(2,526,668)	
AIR	0	2,135,276	2,135,276	-	
ACDC	0	4,022,157	1,593,121	(2,429,036)	
Total	393,037,453	523,873,040	385,078,627	(138,794,413)	-2.02%

Répartition du budget de l'exercice 2016 recommandé par le Sous-Comité - Annex II
Résumé par source de financement

Organes	États membres			Partenaires			Budget total pour 2016		
	Budget de fonctionnement	Programmes	Montant total des contributions	Fonctionnement	Programmes	Total	Fonctionnement	Programmes	Total 2016
Commission de l'UA	97,893,628	8,274,284	106,167,912		192,461,978	192,461,978	97,893,628	200,736,262	298,629,890
PAP	11,436,230		11,436,230		20,444,763	20,444,763	11,436,230	20,444,763	31,880,993
CAfDHP (La Cour)	7,284,915		7,284,915		2,351,486	2,351,486	7,284,915	2,351,486	9,636,401
CADHP (La Commission)	4,279,846		4,279,846		1,301,399	1,301,399	4,279,846	1,301,399	5,581,245
ECOSSOC	1,043,396		1,043,396		991,223	991,223	1,043,396	991,223	2,034,619
NEPAD	4,630,500		4,630,500		25,013,737	25,013,737	4,630,500	25,013,737	29,644,237
CUADI	389,575		389,575		295,200	295,200	389,575	295,200	684,775
AUABC	776,408		776,408			-	776,408	-	776,408
CPS		797,216	797,216			-	-	797,216	797,216
CAEDBE	253,810	39,565	293,375		445,802	445,802	253,810	485,367	739,178
Bureaux spécialisés de l'UA									
AFREC	945,268		945,268			-	945,268	-	945,268
IPED			-			-	-	-	-
CIEFFA			-			-	-	-	-
UPA			-			-	-	-	-
AIR			-	681,600	1,453,676	2,135,276	681,600	1,453,676	2,135,276
ACDC			-		1,593,121	1,593,121	-	1,593,121	1,593,121
TOTAL	128,933,576	9,111,065	138,044,641	681,600	246,352,386	247,033,986	129,615,176	255,463,451	385,078,627

Contributions des États membres telles que recommandées par le Sous-comité - Annexe III

Organe	Contributions des États membres		
	2015 Dollars	2016 Dollars	Augmentation/Diminution
Commission de l'UA	10,891,648	11,436,230	5.00%
PAP	6,938,014	7,284,915	5.00%
CAfDHP (La Cour)	4,076,044	4,279,846	5.00%
CADHP (La Commission)	993,710	1,043,396	5.00%
ECOSSOC	4,410,000	4,630,500	5.00%
NEPAD	371,024	389,575	5.00%
CUADI	739,436	776,408	5.00%
AUABC	759,253	797,216	5.00%
CPS	279,405	293,375	5.00%
CAEDBE			5.00%
Bureaux spécialisés de l'UA	900,255	945,268	
AFREC		0	5.00%
IPED		0	
CIEFFA		0	
UPA		0	
AIR		0	
ACDC	131,471,087	138,044,641	
Total			5.00%

Écart de financement du Budget 2016 - Annexe IV

Organes	Écart dans les contributions des États membres			Ecart dans les fonds des partenaires	Écart sur le Budget total 2014		
	Budget de fonctionnement	Programmes	Écart total		Programmes	Fonctionnement	Programme
Commission de l'UA	12,339,537	15,379,884	27,719,421	67,860,218	12,339,537	83,240,102	95,579,639
PAP	883,836		883,836		883,836	-	883,836
CAfDHP (La Cour)	1,300,047		1,300,047		1,300,047	-	1,300,047
CADHP (La Commission)	939,454		939,454		939,454	-	939,454
ECOSSOC	316,429		316,429		316,429	-	316,429
NEPAD	7,226,955		7,226,955		7,226,955	-	7,226,955
CUADI	11,688		11,688		11,688	-	11,688
AUABC	1,203,308	504,504	1,707,812	1,098,975	1,203,308	1,603,479	2,806,787
CPS	-	272,062	272,062		-	272,062	272,062
CAEDBE	4,914		4,914		4,914	-	4,914
Bureaux spécialisés de l'UA							
AFREC	606,622		606,622		606,622	-	606,622
IPED	835,512		835,512		835,512	-	835,512
CIEFFA	835,512		835,512		835,512	-	835,512
UPA	2,526,668		2,526,668		2,526,668	-	2,526,668
AIR	-		-		-	-	-
ACDC	2,429,036		2,429,036	1,593,121	2,429,036	1,593,121	4,022,157
TOTAL	31,459,517	16,156,450	47,615,967	70,552,314	31,459,517	86,708,764	118,168,282

Budget-programme 2016 après révision - Annexe V

Budget-programme 2016 : Projets												
No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le Sous-Comité				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
1	Bureau de la Présidente - Cabinet	Partenariats et relations stratégiques de l'Afrique avec les CER	1,750,773.00	528,689.00	2,279,462.00	-	2,279,462.00		528,689.00	528,689.00	963,042.00	1,491,731.00
		<i>Supplémentaire requis</i>	1,093,204.00		1,093,204.00		1,093,204.00			-	928,836.00	928,836.00
2	Bureau de la Présidente - Cabinet	Programmes des Bureaux de représentation de l'UA	588,867.00	148,796.00	737,663.00	7,008.00	744,671.00		106,240.00	106,240.00	487,496.00	593,736.00
3	Bureau de la Présidente - Cabinet	Initiatives d'appui aux programmes des partenaires de développement	-	8,571,616.00	8,571,616.00	40,000.00	8,611,616.00		8,571,616.00	8,571,616.00	40,000.00	8,611,616.00
4	Bureau de la Présidente - Cabinet	Coordination et supervision des politiques	1,247,776.74	-	1,247,776.74	-	1,247,776.74		-	-	642,328.50	642,328.50
5	CIDO	Mobilisation des acteurs non étatiques au sein de la société civile et de la communauté de la Diaspora pour soutenir l'intégration	-	925,308.00	925,308.00	81,325.00	1,006,633.00		893,973.00	893,973.00	-	893,973.00
6	Informations et communication	Construire une Union des peuples grâce à la diffusion de l'information, la sensibilisation et la communication dans le continent et au-delà	959,551.96	468,696.00	1,428,247.96	251,141.00	1,679,388.96		468,696.00	468,696.00	791,160.00	1,259,856.00
7	Bureau de vérification interne	Amélioration des fonctions d'audit interne	43,000.00	73,681.00	116,681.00	-	116,681.00		73,681.00	73,681.00	11,000.00	84,681.00
8	Unité de coordination du NEPAD	Intégration du NEPAD au sein de la Commission de l'UA	1,030,525.00	-	1,030,525.00	-	1,030,525.00		-	-	681,548.00	681,548.00
9	Bureau du Conseiller juridique	Soutien juridique aux organes de l'UA	569,374.00	542,040.00	1,111,414.00	-	1,111,414.00		542,040.00	542,040.00	524,374.00	1,066,414.00
10	Bureau du Secrétaire général de la Commission	Promouvoir une coopération et une collaboration efficaces avec les États membres, d'autres organes de l'UA et les CER.	326,750.00	-	326,750.00	115,310.00	442,060.00		-	-	334,830.00	334,830.00
11	Services du protocole	Renforcement et amélioration des services de protocole	158,444.80	-	158,444.80	-	158,444.80		-	-	158,444.80	158,444.80
12	SPPMERM	Coordonner la mise en œuvre de l'Agenda 2063	1,294,605.00	-	1,294,605.00	308,868.00	1,603,473.00		-	-	1,065,812.00	1,065,812.00
13	SPPMERM	Renforcement des capacités de planification stratégique au sein de la commission de l'UA et d'autres organes de l'UA	856,675.00	1,834,201.00	2,690,876.00	136,341.00	2,827,217.00		1,153,639.00	1,153,639.00	753,141.00	1,906,780.00
14	Femmes, genre et développement	Autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes	410,468.00	374,960.00	785,428.00	-	785,428.00		133,566.00	133,566.00	361,694.00	495,260.00
		<i>A partir de l'assistance technique</i>	-	-	-	-	-		18,000.00	18,000.00	-	18,000.00
15	Femmes, genre et développement	Intégration du genre pour atteindre l'autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes en Afrique	100,677.00	265,612.80	366,289.80	225,365.00	591,654.80		265,612.80	265,612.80	278,570.20	544,183.00
		<i>A partir de l'assistance technique</i>	-	-	-	-	-		-	-	47,000.00	47,000.00
16	Bureau du Vice-président - Cabinet	Programme de renforcement des capacités institutionnelles	432,925.00	224,654.00	657,579.00	-	657,579.00		224,654.00	224,654.00	432,925.00	657,579.00
17	Administration et développement des ressources humaines	Coordonner la mise en œuvre des services administratifs	250,000.00	608,000.00	858,000.00	5,700,000.00	6,558,000.00		5,808,000.00	5,808,000.00	250,000.00	6,058,000.00
18	Administration et développement des ressources humaines	Amélioration des services administratifs et de gestion d'installations	1,375,000.00	834,750.00	2,209,750.00	-	2,209,750.00		420,000.00	420,000.00	675,000.00	1,095,000.00
19	Administration et développement des ressources humaines	Réformes des ressources humaines et administratives	242,450.00	3,132,259.92	3,374,709.92	-	3,374,709.92		3,107,960.00	3,107,960.00	-	3,107,960.00
20	Administration et développement des ressources humaines	Prestation de services informatiques pour la Commission de l'UA	10,000.00	1,209,500.00	1,219,500.00	-	1,219,500.00		1,680,000.00	1,680,000.00	-	1,680,000.00
21	Administration et développement des ressources humaines	Renforcer les services de sécurité et de sûreté	3,200,130.00	-	3,200,130.00	-	3,200,130.00		1,450,000.00	1,450,000.00	240,000.00	1,690,000.00

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le Sous-Comité				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
22	Conférence et publications	Modernisation des méthodes de travail	182,000.00	255,000.00	437,000.00	276,163.00	713,163.00		255,000.00	255,000.00	903,163.00	1,158,163.00
23	Programmation, finances, budget et comptabilité	Institutionnalisation des réformes des services de programmation, finances, budget et comptabilité (PBFA)	28,040.00	1,463,863.00	1,491,903.00	49,700.00	1,541,603.00		1,463,863.00	1,463,863.00	77,740.00	1,541,603.00
24	Services médicaux	Améliorer les services médicaux au sein de l'UA	324,198.00	-	324,198.00	-	324,198.00		-	-	490,088.00	490,088.00
25	Affaires économiques	Politiques économiques et institutions financières	394,894.00	-	394,894.00	-	394,894.00		-	-	394,894.00	394,894.00
26	Affaires économiques	Harmonisation des statistiques en Afrique	1,167,066.00	658,712.00	1,825,778.00	779,252.00	2,605,030.00		608,712.00	608,712.00	850,227.00	1,458,939.00
27	Affaires économiques	Promotion et mise en œuvre de l'Agenda d'intégration de l'Afrique	337,960.00	261,490.00	599,450.00	148,720.00	748,170.00		261,490.00	261,490.00	403,850.00	665,340.00
28	Affaires économiques	Soutenir le climat des affaires en Afrique	237,692.00	458,982.00	696,674.00	164,370.00	861,044.00		458,982.00	458,982.00	402,062.00	861,044.00
29	Ressources humaines, Sciences et technologie	Observatoire africain pour la science, la technologie et l'innovation (OASTI)	-	3,303,901.00	3,303,901.00	-	3,303,901.00		518,179.00	518,179.00	-	518,179.00
30	Ressources humaines, Sciences et technologie	Éducation et renforcement des capacités en Afrique	286,464.00	4,154,518.00	4,440,982.00	1,653,511.00	6,094,493.00		4,154,518.00	4,154,518.00	1,365,252.00	5,519,770.00
31	Ressources humaines, Sciences et technologie	Science et technologie pour le développement	1,127,242.44	1,593,421.00	2,720,663.44	483,728.00	3,204,391.44		1,593,421.00	1,593,421.00	2,119,815.09	3,713,236.09
32	Infrastructure et énergie	Stratégies et initiatives de développement de l'énergie en Afrique	157,950.00	526,313.00	684,263.00	481,161.00	1,165,424.00		526,313.00	526,313.00	589,061.00	1,115,374.00
33	Infrastructure et énergie	Facilitation et harmonisation des systèmes de transport et de tourisme en Afrique	1,308,188.00	299,550.00	1,607,738.00	100,220.00	1,707,958.00		299,550.00	299,550.00	1,224,368.00	1,523,918.00
34	Infrastructure et énergie	Facilitation du développement des programmes, mise en œuvre et harmonisation des politiques et réglementations en matière de TIC et des secteurs postaux en Afrique	661,127.00	606,550.00	1,267,677.00	306,581.00	1,574,258.00		606,550.00	606,550.00	967,708.00	1,574,258.00
		<i>A partir de l'assistance technique</i>							2,368,432.00	2,368,432.00	1,830,223.00	4,198,655.00
35	Infrastructure et énergie	Programme pour le développement des infrastructures en Afrique (PIDA) et Architecture institutionnelle (IAIDA)	-	782,284.00	782,284.00	-	782,284.00		782,284.00	782,284.00	-	782,284.00
36	Infrastructure et énergie	Renforcement des compétences pour le développement de l'énergie AFREC/AFSEC	474,212.00	-	474,212.00	557,761.00	1,031,973.00		-	-	1,031,973.00	1,031,973.00
37	Paix et sécurité	Politique africaine commune de défense et de sécurité (CADSP)	-	-	-	-	-		-	-	-	-
		<i>A partir des fonds canalisés</i>							3,374,005.00	3,374,005.00	2,546,850.80	5,920,855.80
38	Paix et sécurité	Programme de genre pour la paix et la sécurité	-	3,437,784.00	3,437,784.00	721,881.00	4,159,665.00		3,437,784.00	3,437,784.00	621,037.00	4,058,821.00
		<i>A partir des fonds canalisés</i>							200,000.00	200,000.00	-	200,000.00
39	Paix et sécurité	Opérationnalisation de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA)	275,412.00	9,767,738.80	10,043,150.80	-	10,043,150.80		9,366,914.80	9,366,914.80	200,200.00	9,567,114.80
40	Paix et sécurité	Programme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et Programme de reconstruction et consolidation de la paix post-conflit (RDPC)	564,556.00	2,310,743.00	2,875,299.00	3,192,592.00	6,067,891.00		2,310,743.00	2,310,743.00	3,464,248.00	5,774,991.00
		<i>A partir des fonds canalisés</i>							16,370,617.00	16,370,617.00	1,848,980.00	18,219,597.00
41	Paix et sécurité	Développement des capacités	-	17,176,624.00	17,176,624.00	-	17,176,624.00		17,176,624.00	17,176,624.00	-	17,176,624.00

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le Sous-Comité				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
42	Affaires politiques	Promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique	174,009.60	-	174,009.60	-	174,009.60	-	-	174,009.60	-	174,009.60
43	Affaires politiques	Renforcement de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion de valeurs partagées africaines	1,860,661.40	9,947,980.88	11,808,642.28	1,539,439.12	13,348,081.40	9,423,322.88	9,423,322.88	2,724,978.52	12,148,301.40	
44	Économie rurale et agriculture	Construction de locaux permanents de l'IBAR	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
45	Économie rurale et agriculture	Coordonner la mise en œuvre des activités du PDDAA et activités connexes	254,457.00	3,260,786.13	3,515,243.13	5,247,593.12	8,762,836.25	3,260,786.13	3,260,786.13	3,485,122.12	6,745,908.25	
		<i>Transféré à l'assistance technique</i>								-	(1,217,620.00)	(1,217,620.00)
		<i>À partir de l'assistance technique</i>								-	1,506,850.00	1,763,050.00
46	Économie rurale et agriculture	renforcer la coordination de l'environnement durable et des ressources naturelles	72,070.90	2,124,542.01	2,196,612.91	2,613,749.79	4,810,362.70	2,124,542.01	2,124,542.01	810,805.69	2,935,347.70	
		<i>Transféré à l'assistance technique</i>						(73,803.00)	(73,803.00)	(1,478,708.00)	(1,552,511.00)	
47	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination des initiatives en matière de ressources animales en Afrique	392,470.00	41,856,240.80	42,248,710.80	5,782,317.00	48,031,027.80	41,511,238.80	41,511,238.80	180,151.00	47,781,711.80	
48	Affaires sociales	Faciliter le développement du capital humain en Afrique	338,906.00	558,153.72	897,059.72	2,375,729.00	3,272,788.72	516,234.72	516,234.72	180,151.00	2,359,331.72	
49	Affaires sociales	Faciliter la paix et la stabilité par le panafricanisme, la renaissance culturelle et la lutte contre la drogue	-	662,402.80	662,402.80	1,058,594.30	1,720,997.10	662,402.80	662,402.80	180,151.00	1,720,997.10	
50	Commerce et industrie	Stimuler le commerce intra-africain et renforcer la part de l'Afrique dans le commerce mondial	1,035,186.00	1,311,004.12	2,346,190.12	160,490.00	2,506,680.12	1,311,004.12	1,311,004.12	180,151.00	2,244,438.12	
		Total	27,595,958.84	126,521,347.98	154,117,306.82	34,558,910.33	188,676,217.15	-	150,316,077.06	150,316,077.06	37,724,983.32	197,682,254.68
Budget-programme 2016 : Projets spéciaux												
1	Bureau de la Présidente - Cabinet	Agenda 2063 et Fondation de l'UA	308,904.00	-	308,904.00	-	308,904.00	-	-	308,904.00	-	308,904.00
2	Bureau de la Présidente - Cabinet	Développement et gestion efficace du Centre de conférences de l'UA, du Centre culturel et des résidences	74,000.00	212,400.00	286,400.00	-	286,400.00	212,400.00	212,400.00	74,000.00	286,400.00	
3	Bureau du Conseiller juridique	Stratégie maritime intégrée africaine	272,266.00	-	272,266.00	520,641.00	792,907.00	-	-	792,907.00	792,907.00	
4	Affaires économiques	Institut de statistique de l'Union africaine (STATAFRIC)	-	950,530.00	950,530.00	726,164.00	1,676,694.00	950,530.00	950,530.00	726,164.00	1,676,694.00	
5	Affaires économiques	Centre de formation statistique panafricain (PANASTAT)	-	2,711,160.00	2,711,160.00	-	2,711,160.00	2,711,160.00	2,711,160.00	-	2,711,160.00	
6	Affaires politiques	Droits de l'homme										
7	Affaires sociales	Projet AIR - Optimiser les transferts de fonds pour le développement social et économique en Afrique	557,421.00	499,051.00	1,056,472.00	418,204.00	1,474,676.00	499,051.00	499,051.00	975,625.00	1,474,676.00	
8	Affaires sociales	Création des Centres africains pour le contrôle et la prévention des maladies (ACDC)	1,005,681.00	-	1,005,681.00	587,440.00	1,593,121.00	-	-	1,593,121.00	1,593,121.00	
9	Commerce et industrie	Établissement de la Zone de libre-échange continentale	282,540.00	3,743,365.96	4,025,905.96	6,945,244.57	10,971,150.53	3,743,365.96	3,743,365.96	7,227,784.57	10,971,150.53	
10	Commerce et industrie	Appui de l'OMC à la mise en œuvre de la facilitation du commerce en Afrique	-	200,000.00	200,000.00	520,983.00	720,983.00	200,000.00	200,000.00	520,983.00	720,983.00	
11	Économie rurale et agriculture	Construction de locaux permanents de l'IBAR						20,000,000.00	20,000,000.00	-	20,000,000.00	
												<i>À partir des fonds canalisés</i>

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le Sous-Comité				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
Total			2,500,812.00	8,316,506.96	10,817,318.96	9,718,676.57	20,535,995.53	-	28,316,506.96	28,316,506.96	12,219,488.57	40,535,995.53
Budget-programme 2016 : Fonds canalisés												
1	Ressources humaines, Sciences et technologie	Éducation et renforcement des capacités en Afrique	-	6,572,400.00	6,572,400.00	2,265,000.00	8,837,400.00	-	6,572,400.00	6,572,400.00	2,265,000.00	8,837,400.00
2	Ressources humaines, Sciences et technologie	Science et technologie au service du développement	-	2,000,000.00	2,000,000.00	8,000,000.00	10,000,000.00	-	2,000,000.00	2,000,000.00	8,000,000.00	10,000,000.00
3	Paix et sécurité	Politique africaine commune de défense et de sécurité (CADSP)	196,180.00	3,374,005.00	3,570,185.00	2,350,670.80	5,920,855.80	<i>Transféré au budget ordinaire pour les programmes</i>				
4	Paix et sécurité	Programme de genre pour la paix et la sécurité	-	200,000.00	200,000.00	-	200,000.00	<i>Transféré au budget ordinaire pour les programmes</i>				
5	Paix et sécurité	Programme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et Programme de reconstruction et consolidation de la paix post-conflit (RDPC)	1,169,780.00	16,370,617.00	17,540,397.00	679,200.00	18,219,597.00	<i>Transféré au budget ordinaire pour les programmes</i>				
6	Économie rurale et agriculture	Construction de locaux permanents de l'IBAR	-	20,000,000.00	20,000,000.00	-	20,000,000.00	<i>Transféré aux projets spéciaux</i>				
7	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination de l'environnement durable et des ressources naturelles	-	2,979,800.00	2,979,800.00	3,847,750.00	6,827,550.00	-	2,979,800.00	2,979,800.00	3,847,750.00	6,827,550.00
8	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination des initiatives en matière de ressources animales en Afrique	-	-	-	909,487.00	909,487.00	-	-	-	909,487.00	909,487.00
9	Commerce et industrie	Stimuler le commerce intra-africain et renforcer la part de l'Afrique dans le commerce mondial	-	-	-	2,596,600.00	2,596,600.00	-	-	-	2,596,600.00	2,596,600.00
Total			1,365,960.00	51,496,822.00	52,862,782.00	20,648,707.80	73,511,489.80	-	11,552,200.00	11,552,200.00	17,618,837.00	29,171,037.00
Budget-programme 2016 : Assistance technique												
1	SPPMERM	Renforcement des capacités de planification stratégique au sein de la commission de l'UA et d'autres organes de l'UA	-	-	-	1,000,000.00	1,000,000.00	-	-	-	1,000,000.00	1,000,000.00
2	Femmes, genre et développement	Autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes	-	85,230.00	85,230.00	-	85,230.00	-	67,230.00	67,230.00	-	67,230.00
3	Femmes, genre et développement	Intégration du genre pour atteindre l'autonomisation économique des femmes africaines et égalité entre hommes et femmes en Afrique	-	28,760.00	28,760.00	24,334.00	53,094.00	-	-	-	6,094.00	6,094.00
4	Infrastructure et énergie	Facilitation et harmonisation des systèmes de transport et de tourisme en Afrique	-	136,161.00	136,161.00	-	136,161.00	-	136,161.00	136,161.00	-	136,161.00
5	Infrastructure et énergie	Facilitation du développement des programmes, mise en œuvre et harmonisation des politiques et réglementations en matière de TIC et des secteurs postaux en Afrique	-	2,368,432.00	2,368,432.00	1,830,223.00	4,198,655.00	<i>Transféré au budget ordinaire pour les programmes</i>				
6	Paix et sécurité	Programme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, et Programme de reconstruction et consolidation de la paix post-conflit (RDPC)	17,258.00	-	17,258.00	-	17,258.00	-	-	-	17,258.00	17,258.00
7	Affaires politiques	Promouvoir la libre circulation des personnes en Afrique	-	-	-	368,772.00	368,772.00	-	-	-	368,772.00	368,772.00

No.	Département	Projet	Budget initial					Recommandé par le Sous-Comité				
			États membres	PI	Total-Garanti	ÉCART	Total	États membres	PI	Total-Alloué	ÉCART	Total
8	Affaires politiques	Renforcement de l'Architecture africaine de gouvernance (AGA) pour la promotion de valeurs partagées africaines	-	-	-	158,756.00	158,756.00	-	-	-	158,756.00	158,756.00
9	Économie rurale et agriculture	Coordonner la mise en œuvre des activités du PDDAA et activités connexes	-	-	-	7,092,800.72	7,092,800.72	-	-	-	6,541,276.72	6,541,276.72
10	Économie rurale et agriculture	Renforcer la coordination de l'environnement durable et des ressources naturelles	-	2,000,000.00	2,000,000.00	4,558,867.00	6,558,867.00	-	2,073,803.00	2,073,803.00	6,037,575.00	8,111,378.00
11	Affaires sociales	Faciliter le développement du capital humain en Afrique	-	-	-	180,151.00	180,151.00	-	-	-	180,151.00	180,151.00
Total			17,258.00	4,618,583.00	4,635,841.00	15,213,903.72	19,849,744.72	-	2,277,194.00	2,277,194.00	14,309,882.72	16,587,076.72
Contribution des États membres								8,274,284.00		8,274,284.00		
Budget total			31,479,988.84	190,953,259.94	222,433,248.78	80,140,198.42	302,573,447.20	8,274,284.00	192,461,978.02	200,736,262.02	83,240,101.91	283,976,363.93
ORGANES												
PAP			2,044,476.64	18,400,289.76	20,444,766.40		20,444,766.40		20,444,763.00	20,444,763.00	-	20,444,763.00
CAfDHP (La Cour)			235,148.60	2,116,337.40	2,351,486.00		2,351,486.00		2,351,486.00	2,351,486.00	-	2,351,486.00
CADHP (La Commission)			190,139.90	1,711,259.10	1,901,399.00		1,901,399.00		1,301,399.00	1,301,399.00	-	1,301,399.00
ECOSSOC			-	1,140,999.00	1,140,999.00		1,140,999.00		991,223.00	991,223.00	-	991,223.00
NEPAD			2,779,304.15	25,013,737.35	27,793,041.50		27,793,041.50		25,013,737.35	25,013,737.35	-	25,013,737.35
CUADI			29,520.00	265,680.00	295,200.00		295,200.00		295,200.00	295,200.00	-	295,200.00
AUABC			160,347.90	1,443,131.10	1,603,479.00		1,603,479.00		-	-	1,603,479.00	1,603,479.00
CPS			1,069,278.00		1,069,278.00		1,069,278.00	797,215.65		797,215.65	272,062.35	1,069,278.00
CAEDBE			49,533.60	445,802.40	495,336.00		495,336.00	39,565.00	445,802.00	485,367.00	-	485,367.00
Bureaux spécialisés de l'UA												
AFREC			-	-	-		-		-	-	-	-
IPED			-	-	-		-		-	-	-	-
CIEFFA			-	-	-		-		-	-	-	-
UPA			-	-	-		-		-	-	-	-
AIR			-	1,453,676.00	1,453,676.00		1,453,676.00		1,453,676.00	1,453,676.00	-	1,453,676.00
ACDC				1,593,121.00	1,593,121.00		1,593,121.00		1,593,121.00	1,593,121.00	1,593,121.00	3,186,242.00
TOTAL-ORGANES			6,557,748.79	53,584,033.11	60,141,781.90	-	60,141,781.90	836,780.65	53,890,407.35	54,727,188.00	3,468,662.35	58,195,850.35
TOTAL GÉNÉRAL			38,037,737.63	244,537,293.05	282,575,030.68	80,140,198.42	362,715,229.10	9,111,064.65	246,352,385.37	255,463,450.02	86,708,764.26	342,172,214.28

N.B. : L'affectation des contributions des États membres au budget-programme de la Commission est 8,27 millions de dollars au total. La répartition détaillée de l'affectation des fonds des États membres se fera en temps opportun

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2015

Report of the advisory sub-committee on administrative, budgetary and financial matters

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/4702>

Downloaded from African Union Common Repository